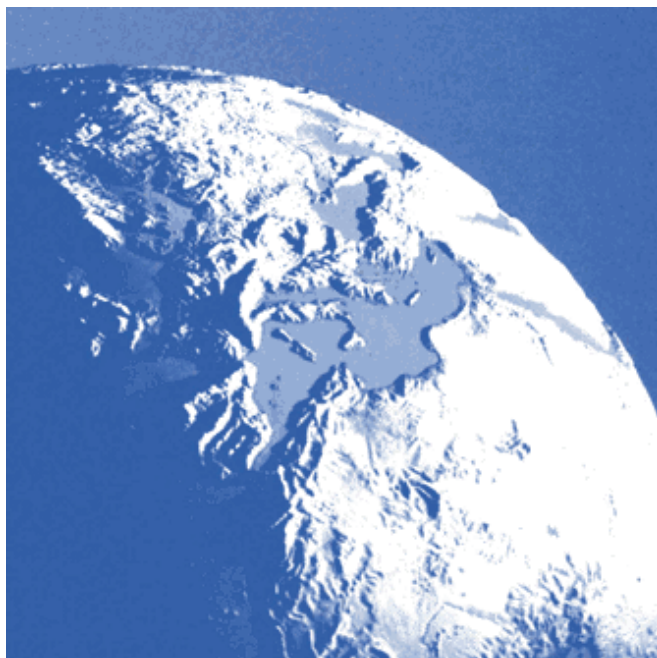




Renforcement des Capacités des Petites et Moyennes Entreprises dans le
Domaine du Commerce et Environnement

ÉVALUATION STRATÉGIQUE ENVIRONNEMENTALE DES PME DU SECTEUR TEXTILE HABILLEMENT AU MAROC



Plan Bleu
Centre d'Activités Régionales
Sophia Antipolis, Mars 2004

Table des matières

Tableaux	ii
Encadrés	ii
Figures	ii
Résumé	iii
Résumé	iii
Remerciements	iv
Bibliographie	36
1. Introduction	1
2. Méthodologie	2
2.1. L'évaluation stratégique environnementale: pourquoi et comment.....	2
2.2. Organisation de l'ESE et sources des informations	4
3. Screening: pertinence de l'impact socioéconomique et environnemental de la libéralisation sur les PME du secteur Textile Habillement	7
3.1. Les PME du secteur TH: l'exemple par excellence de la trilogie Commerce/Environnement/Développement Durable	7
3.2. Impact actuel du secteur TH sur l'environnement	13
3.3. Défis posés aux PME par la libéralisation	17
3.3.1. Composantes de la libéralisation.....	17
3.3.2. Chaîne des causes à effet.....	20
4. Scoping: scénarii des impacts socioéconomiques et environnementaux de la libéralisation sur les PME	23
5. Simulation des effets de la libéralisation: scénarii de base	24
5.1. Méthodes et critères d'analyse.....	24
5.2. Effets du scénario de base: accord de libre échange Maroc-UE	25
5.3. Effets du scénario de base altéré: Accord d'Agadir et libre échange Maroc-EU.....	28
6. Simulation des effets de la libéralisation: scénario de mitigation	30
6.1. Estimation des effets économiques, sociaux et environnementaux	30
6.2. Explicitation des mesures d'accompagnement	33
7. Conclusions	35

Tableaux

Tableau 1.	Indicateurs principaux et secondaires de l'analyse d'impact	4
Tableau 2.	Paramètres polluants par activité du secteur textile habillement et maladies associées	14
Tableau 3.	Ratios de rejet pour les activités du secteur textile habillement	15
Tableau 4.	Éléments de la libéralisation pertinents pour le TH marocain	18
Tableau 5.	Opportunités et défis posés au secteur textile habillement par la libéralisation	19
Tableau 6.	Critères d'analyse du scénario de base.....	24
Tableau 7.	Evolution des parts du marché habillement dans l'UE	26
Tableau 8.	Effets du scénario de base	27
Tableau 9.	Potentiel des marchés européens et américains de TH	29
Tableau 10.	Effets du scénario de mitigation	32
Tableau 11.	Explicitation des mesures d'accompagnement du scénario de mitigation	34

Encadrés

Encadré 1.	Principes de base de l'ESE.....	2
Encadré 2.	Composantes de l'ESE.....	3
Encadré 3.	Le concept de développement durable et sa pertinence pour le TH	4
Encadré 4.	Méthodes de quantification des impacts.....	5
Encadré 5.	Les PME, vecteur de la croissance dans le monde	7
Encadré 6.	Accord-cadre signé entre l'Etat marocain et l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement	11
Encadré 7.	Processus de la libéralisation.....	17

Figures

Figure 1.	Poids du secteur textile habillement dans l'industrie marocaine.....	7
Figure 2.	Poids des PME dans le secteur textile habillement marocain.....	7
Figure 3.	Investissements et effectifs moyens par entreprise dans le textile habillement	8
Figure 4.	Répartition des exportations par branche du secteur textile habillement.....	8
Figure 5.	Taille, nombre d'entreprises et productivité dans les branches confection et bonneterie	9
Figure 6.	Degré d'utilisation des technologies de l'information parmi les PME du secteur textile habillement	9
Figure 7.	Répartition de la production de TH dans le pourtour méditerranéen.....	10
Figure 8.	Comparaison entre coûts de la main d'œuvre, certifications ISO 14000 et parts dans le marché européen pour le Maroc, la Tunisie et la Turquie	10
Figure 9.	Répartition régionale des entreprises du TH	12
Figure 10.	Chaîne des cause à effets dans la trilogie Commerce/Environnement/Développement Durable pour le secteur TH	21
Figure 11.	Comparaison Maroc/Asie pour le Prix en Euro d'une chemise homme classique manche longue vendue en France dans le scénario de base.....	25
Figure 12.	Effets économiques du scénario de base	25
Figure 13.	Coûts et effets d'une mise à niveau environnementale pour les PME	29
Figure 14.	Effets économiques du scénario de mitigation	31

Résumé

L'évaluation stratégique environnementale présentée dans ce rapport montre que le secteur du textile et de l'habillement (TH) au Maroc est l'exemple type de la trilogie Commerce/Environnement/Développement Durable. Les entreprises du TH occupent en moyenne moins de 124 personnes. Elles représentent pour le secteur industriel le 25% des entreprises, 40% des emplois et 37% des exportations. Les impacts environnementaux de leur production sont significatifs. Au sein du TH, les PME représentent 20% des entreprises, 33% des exportations et 20% des investissements.

Dans le processus de libéralisation des échanges entamé par le Maroc à travers les accords avec l'Union Européenne (UE), les Etats Unis (EU) et l'Egypte, la Jordanie et la Tunisie (accord d'Agadir), deux scénarii extrêmes sont analysés. Le laisser-faire (*scénario de base*) conduirait à des dégâts économiques et sociaux sérieux. Il aboutirait à une détérioration de la position concurrentiel du TH marocain illustrée par un faible taux des investissements nécessaires à sa mise à niveau (13 fois moins que la Turquie qui investit 10% de la valeur de sa production contre seulement 7% pour la Maroc) et par une perte de l'avantage comparatif du pays en termes de prix, surtout par rapport aux pays asiatiques. Il en résulterait une détérioration de la balance commerciale avec une baisse de 30% des exportations (1 million de dollars US), la perte de quelques 40 000 emplois, surtout féminins, et une pression accrue des flux migratoires urbains vers le pôle industriel de Casablanca.

A l'opposé, des mesures d'accompagnement (*scénario de mitigation*) permettraient de capitaliser sur les avantages des accords et replaceraient le TH dans son rôle de moteur du développement de l'industrie marocaine. Elles accordent aux PME une place de choix dans l'accord cadre signé entre le gouvernement marocain et la profession pour que l'ensemble du secteur passe du rôle de sous-traitant qui est actuellement le sien à un rôle de co-traitant qui anticipe sur les besoins des marchés internationaux. Ces mesures s'inscrivent dans la logique des forces et des faiblesses du TH mises en évidence par l'étude et qui soulignent le rôle économique des PME mais aussi le type d'assistance dont elles ont besoin en termes de:

1. accès à l'information, à travers en particulier les nouvelles technologies (seulement un tiers des PME du secteur ont aujourd'hui une adresse de courrier électronique),
2. identification et préparation à l'accès aux niches de marchés "produits propres" (les marchés européens et américains sont inaccessibles sinon),
3. organisation des PME en grappes permettant de réaliser des économies d'échelles sur les investissements et les efforts requis pour cette mise à niveau,
4. mise en évidence des synergies entre les différents accords (UE, EU et Agadir), et
5. facilitation du dialogue entre professionnels du secteur et pouvoirs publics pour une application réussie de l'accord cadre.

Les exportations du TH pourraient alors doubler et permettre la création de 150 000 emplois dont 100 000 féminins. Le ratio 50/50 de répartition des entreprises TH entre Casablanca et la périphérie ne changerait pas et pourrait même évoluer en faveur de la périphérie. Il s'en suivrait une baisse du chômage dans la périphérie et une diminution de la pression des flux migratoires de la périphérie vers le pôle urbain casablançais si les PME de la périphérie (plus vulnérables que les entreprises de Casablanca) bénéficient d'une attention particulière dans la mise en place de ces mesures.

L'accord de libre échange Maroc-EU et celui d'Agadir sont signés au moment où s'achève cette étude. Il est important de les analyser avec plus d'attention et de mettre en évidence non seulement les opportunités et les défis qu'ils présentent mais aussi les synergies qui existent entre ces deux accords et l'accord avec l'UE.

Remerciements

Cette étude a été réalisée par Dr. Karim Laraki, président du bureau d'études Jaweb.ma, à la demande du Plan Bleu pour l'Environnement et le Développement en Méditerranée sous la supervision de M. Abdeljaouad Jorio, Economiste de l'Environnement, avec le support financier néerlandais du programme Bank-Netherlands Partnership et de celui de la Banque Mondiale à travers l'"Initiative MedPolicies du *Mediterranean Environmental Technical Assistance Program* (METAP)".

Ms. Carol Chouchani Cherfane, Coordinatrice de l'Initiative MedPolicies du METAP à la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale a fournit plusieurs des sources bibliographiques et des informations nécessaires à l'étude.

Acronymes et abréviations

ALE	Accord de Libre Échange
AMITH	Association Marocaine de l'Industrie Textile Habillement
CCE	Chaîne des causes à effet
CESAO	Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale
CTTH	Centre Technique Textile Habillement
DBO	Demande biologique de l'eau
DCO	Demande chimique de l'eau
ESE	Évaluation Stratégique Environnementale
EU	États-Unis
LYDEC	Lyonnaise des Eaux de Casablanca (société privée chargée de l'assainissement liquide)
MES	Matières en suspension
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNB	Produit National Brut
PPP	Projets, Programmes et Politiques
SEA	Stratégique Environmental Assessment
TH	Textile Habillement
TPL	Top Preference Level
UE	Union Européenne

Renforcement des Capacités des Petites et Moyennes Entreprises dans le Domaine du Commerce et Environnement

ÉVALUATION STRATÉGIQUE ENVIRONNEMENTALE DES PME DU SECTEUR TEXTILE HABILLEMENT AU MAROC

1. Introduction

La déclaration ministérielle de Doha du 14 novembre 2001 insiste sur la prise en compte du développement durable comme but ultime des négociations de libre échange.¹ Tout en reconnaissant le rôle que le commerce joue dans le développement économique et la lutte contre la pauvreté elle insiste sur la vulnérabilité des pays en développement. Des actions doivent être entreprises pour s'assurer que ces pays profitent pleinement des processus de libéralisation à travers l'intégration des considérations environnementales visant à assurer un développement durable dans les prises de décision et l'application des accords de libre échange.

Dans les pays du pourtour méditerranéen, le secteur du textile et de l'habillement (TH) est l'exemple par excellence de la trilogie Commerce/Environnement/Développement Durable. Au Maroc, c'est le premier secteur industriel en termes d'emploi et d'exportations. Constitué principalement de PME, il permet de mettre en évidence les défis que posent la vulnérabilité des entreprises dans mais aussi les opportunités qu'offre le processus de libéralisation d'autant plus que les considérations environnementales sont très présentes, aussi bien au niveau de la production des produits du TH qu'en ce qui concerne les exigences des consommateurs européens et américains qui exigent de plus en plus des produits respectueux de l'environnement.

Dans ce contexte, l'abolition des quotas programmée pour 2005 dans le cadre de l'accord de libre échange entre le Maroc et l'Union Européenne (UE) pèse sur les perspectives de développement du TH marocain. La signature des accords de libre échange entre le Maroc et les Etats Unis (EU) d'une part et l'Egypte, la Jordanie et la Tunisie (accord d'Agadir) d'autre part ne font qu'accroître la nécessité d'étudier les effets économique, sociaux et environnementaux de libéralisation sur les PME du TH marocain.

Une évaluation stratégique environnementale (ESE) est utilisée à cet effet. La section suivante présente la méthodologie sur laquelle se base cette méthode d'analyse et les données utilisées. La troisième section est consacrée à une présentation du secteur TH, des forces et des faiblesses qu'il présente à la lumière de l'importance des PME dans le secteur et de son impact sur l'environnement. Les sections quatre et cinq présentent les scénarii possibles d'évolution du secteur au vu des accords Maroc-UE et Maroc-EU et de l'accord d'Agadir. La simulation d'un scénario de mitigation et une proposition de mesures d'accompagnement destinées à accompagner les PME du TH dans l'application des accords sont présentées dans la section 6.

¹ Organisation Mondiale du Commerce,
http://www.wto.org/english/thewto_e/minist_e/min01_e/mindecl_e.htm.

2. Méthodologie

2.1. L'évaluation stratégique environnementale: pourquoi et comment

L'évaluation stratégique environnementale (ESE) est un outil d'évaluation *ex ante* apparu depuis la fin des années 1990 dans les travaux d'organismes internationaux (Banque Mondiale, Nations Unies, etc.), régionaux (Union Européenne en particulier) et nationaux (Canada, États Unis, pays de l'Union Européenne) afin de tenir compte des effets environnementaux et sociaux des programmes, projets et politiques (PPP) qu'ils mettent en œuvre et/ou qu'ils financent avant que ceux-ci ne soient lancés.

Ces considérations étaient déjà présentes dans les études d'impact environnemental précédentes mais souffraient d'une approche n'ayant pas suffisamment de recul par rapport au PPP lui même et ignorant par conséquent les répercussions macroéconomiques, sectorielles et régionales des effets environnementaux et sociaux du PPP.² Bien que le terme "social" n'apparaisse pas dans le concept de l' *évaluation stratégique environnementale*, les aspects sociaux sont une composante essentielle de cet outil.

Encadré 1. Principes de base de l'ESE

Les ESE sont menées dans le contexte d'analyses de scénarii alternatifs.

Les ESE sont un processus flexible qui s'adapte à la nature du PPP étudié et des données et informations disponibles pour mener l'évaluation.

Les ESE sont un processus stratégique qui commence avec la conceptualisation du PPP étudié.

Les ESE sont un processus itératif (qui s'adapte en fonction de la réaction des acteurs impliqués) et participatif (qui inclut les acteurs concernés par le PPP en question).

Il n'y pas de méthodologie standard pour mener des ESE mais les principes de comparaison de scénarii alternatifs, de flexibilité de la méthodologie et de participation des acteurs concernés dans l'évaluation et les recommandations permettent de les distinguer des autres études d'impact environnemental.

La méthodologie d'une ESE étant flexible il n'y a pas de processus unifié pour mener ce type d'analyse. Cependant, une ESE contient des étapes incontournables allant de l'identification du PPP jusqu'à son évaluation.³

² World Bank Environment Department, "Strategic Environmental Assessment In World Bank Operations, Experience to Date - Future Potential", Strategy Series, No. 4 May 2002, pp 1-2.

³ - Ministère Français de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, "Evaluation Environnementale des Politiques - Lois, Politiques et Propositions Gouvernementales", Essor Europe, Rapport Final, Juin 1999, pp18-20.

- World Bank Environment Department, *op cit.*

La flexibilité de sa méthodologie confère à l'ESE des avantages en termes de coûts et de demande en données statistiques surtout lorsqu'elle est comparée à la pertinence

Encadré 2. Composantes de l'ESE

- Identification du PPP étudié.
- Screening: détermination du besoin d'une ESE. Pour cela le PPP doit avoir un impact environnemental potentiel significatif, qu'il soit négatif ou positif.
- Scoping: identification des problèmes-clés du PPP par rapport à l'environnement à un stade précoce de son élaboration et des options possibles y compris celle de renoncer au PPP (option zéro).
- Rapport d'Évaluation ou analyse de l'impact incluant la description du PPP, ses objectifs et l'identification des options/scénarii possibles avec leurs avantages et inconvénients.
- Information et/ou consultation des acteurs concernés. La consultation pour être efficace doit intervenir en amont de la procédure. Elle se fait sur la base d'un rapport provisoire qui intégrera les résultats de la consultation sous la forme d'un rapport définitif.
- Décision: elle se base sur l'évaluation et sur les commentaires des acteurs concernés.
- Suivi: il s'agit de mettre en place un moyen de contrôle et de décider à quel stade l'effectuer.
- Délai: les résultats de l'évaluation doivent être rendus accessibles suffisamment tôt afin d'être utilisés au mieux dans la préparation de la décision stratégique.

des informations relatives aux impacts environnementaux et sociaux qu'elle procure aux preneurs de décisions et à tous les acteurs impliqués dans un PPP.

Les ESE menées par les pays en développement similaires au Maroc sont encore rares.

Lorsqu'elles existent elles portent beaucoup plus sur l'impact d'un projet d'infrastructure (route, barrage, etc.) que sur celui d'une politique ou d'un facteur exogène comme celui de la libéralisation objet de cette étude.

L'exemple qui se rapproche le plus des objectifs de cette étude est le cas du gouvernement canadien qui a mené une ESE pour déterminer l'impact environnemental et social de son accord de libre échange avec le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua. Comme les exportations de ces pays représentent un très faible poids dans les importations du Canada, l'impact environnementale et social sur le Canada est presque inexistant d'après les résultats de l'étude.⁴

⁴ Ministry of International Trade, Canada, "Initial Strategic Environmental Assessment Report of Canada-Central America Four Trade Negotiations (El Salvador, Guatemala, Honduras and Nicaragua)", Canada, 18 June 2003, pp 1-24.

2.2. Organisation de l'ESE et sources des informations

La méthodologie des ESE peut être adaptée aux besoins spécifiques d'une analyse dans le contexte de la libéralisation des échanges internationaux et des négociations de l'OMC.⁵ Dans cette optique, la première étape de l'évaluation est destinée à *décomposer* le PPP en éléments facilement identifiables.

La seconde étape consiste à analyser les relations des causes à effet entre le phénomène étudié (ici la libéralisation) et ses impacts potentiels (qu'ils soient positifs ou négatifs) en termes économiques, sociaux et environnementaux. L'analyse de cette *chaîne de cause à effets* (CCE) est une composante essentielle du screening tel que défini dans la section précédente puisque, avant même que le travail d'estimation commence, elle permet de mettre en évidence les défis que pose le PPP en termes de d'opportunités et de défis posés aux acteurs concernés. Le Tableau suivant présente les indicateurs primaires et secondaires qui servent à l'analyse de la CCE et permettent de vérifier si le PPP est consistant ou contradictoire avec un processus de développement durable.

Encadré 3. Le concept de développement durable et sa pertinence pour le TH

Le concept du développement durable a été défini en 1987 par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, dite commission Brundtland (du nom de sa présidente) comme un développement "qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire leurs propres besoins". Il est particulièrement pertinent pour le TH puisque tout ce qui touche au secteur aujourd'hui a des répercussions aussi bien à court terme qu'à moyen et long termes au vu de la forte présence des PME, des interactions entre production et environnement et des emplois que procure le secteur, pour les femmes en particulier. Depuis la déclaration ministérielle de Doha, le développement durable est un objectif principal des négociations au sein de l'OMC.

Tableau 1. Indicateurs principaux et secondaires de l'analyse d'impact

Effet	Indicateurs principaux	Indicateurs secondaires
Economique	Comptes de la nations Investissement/Production Balance commerciale Emploi	Revenu, Recettes et Dépenses fiscales Structures investissement et production Importations et exportations Niveau de l'emploi global
Social	Pauvreté Éducation Équité	Revenu et autres indicateurs Taux de scolarisation, etc. Indicateurs pour groupes défavorisés (discriminations hommes/femmes, régions pauvres/régions riches, etc.)
Environnemental	Santé Qualité de l'environnement Stocks de ressources naturelles	Maladies associées Indicateurs pour air, eau, sol Indicateurs pour énergies renouvelables et non renouvelables.

Note: Le niveau de détail des indicateurs et des différenciations entre effets de court termes et effets de moyen et long termes dépendent des objectifs recherchés et des ressources et des données disponibles.

⁵ Institute for Development Policy and Management, "Further Development of the Methodology for a Sustainability Impact Assessment of Proposed WTO Negotiations", Mid-Term Report to the European Commission, January 2002, pp 10-13 et 25.

Encadré 4. Méthodes de quantification des impacts

Dans un environnement concurrentiel, les changements de prix se traduisent par une modification des niveaux d'offre et de demande et donc un changement des niveaux de production et de vente qui eux mêmes se traduisent par des variations dans les importations et les exportations.

La théorie microéconomique permet de quantifier ces relations de cause à effet en utilisant soit un model d'équilibre partiel qui consiste à considérer les effets (en général seulement de court terme) des changements de chaque variable en isolant celui des autres soit un model d'équilibre général qui permet d'intégrer la variation simultanée de plusieurs variables et de considérer aussi bien les effets à long termes que les effets à court termes..

La quantification du degré d'ajustement des quantités qui résulte du changement des prix se fait grâce au concept d'élasticité (pourcentage de variation d'une quantité si son prix augmente de 1%).

Lorsque les données statistiques n'existent et/ou que les moyens financiers ne sont pas disponibles ou que le temps disponibles est insuffisant pour opérer à ces estimation une approche plus qualitative est adoptée pour déterminer les impacts.

La troisième étape est consacrée à la définition d'un ou plusieurs scénarii pour la préparation du scoping. Le *scénario de base* correspond au PPP lui même. Dans le cas de la libéralisation, il s'agit d'un accord commercial ou de libre échange qui va entrer en vigueur. Des *scénarii de base altérés* peuvent également être envisagés. Il s'agit du scénario de base une fois qu'il a été entièrement mis en œuvre et affecté par un ou plusieurs autres phénomènes. Le scoping en lui même est l'estimation (qualitative ou quantitative selon les ressources et les données disponibles) des relation de causes à effet spécifiques à chaque scénario.

La quatrième étape est l'analyse et l'estimation de l'impact des mesures d'accompagnement aussi bien en termes compensatoires (atténuer les effets négatifs) qu'en termes opportunistes (tirer un maximum d'avantages des opportunités offertes) à travers un ou plusieurs *scénarii de mitigation*.

Les données nécessaires à l'application de cette méthodologie proviennent principalement de travaux effectués dans le cadre de l'Initiative MedPolicies du METAP sur le thème du Renforcement des Capacités des Petites et Moyennes Entreprises dans le domaine du Commerce et Environnement.

Une réunion a eu lieu en mars 2003 au sein du Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement (Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement) sur l'évaluation stratégique environnementale couverte par ce rapport. Plusieurs études, séminaires et réunions avec des partenaires locaux ont permis de mettre en évidence l'intérêt que portent les pouvoirs publics marocains au secteur TH au vu de sa pertinence pour les questions environnementales. La forte présence des PME dans le secteur, et ses implications aussi bien économiques que sociales, a motivé l'implication non seulement de représentants du Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement (Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement) mais aussi de cadres d'autres départements, en particulier du Ministère du Commerce et de l'Industrie du Ministère des Affaires sociales, et des représentants de la profession à travers l'AMITH et le CTTH.

Un briefing sur ce thème et regroupant l'ensemble de ces acteurs a eu lieu le 1^{er} mars 2002. Il a été suivi en novembre 2002 par un atelier de formation sur la méthodologie de l'estimation de l'impact de mesures environnementales sur le commerce et en décembre 2003 par un séminaire de présentation des résultats de "Étude sur le commerce, l'environnement et la compétitivité des PME dans les industries du textile et de la confection en Afrique du Nord - cas de la pollution des eaux au Maroc".⁶

L'étude a permis de réaliser *l'Enquête CESAO 2003* durant la période juin-octobre 2003 grâce à un questionnaire visant à déterminer l'état actuel des processus de production des PME du secteur textile marocain et la capacité de ces entreprises à adapter leurs processus de production en fonction des exigences de respects de normes environnementales spécifiques aux eaux usées. Elle visait également à examiner l'impact de l'adoption de mesures permettant de contrôler la pollution des eau sur les niveaux de production et d'exportation ainsi que les différences de comportement dans ce domaine en fonction de la taille et de la filière dans laquelle se trouve l'entreprise. Selon la définition du Ministère du Commerce au Maroc, une PME a moins de 200 employés. Dans le secteur textile, la pollution des eaux est un sujet pertinent principalement dans les filières bonneterie, confection et teintures. Par conséquent, l'échantillon des entreprises étudiées a été conçu en fonction de deux critères: la taille de l'entreprise et la nature polluante de son activité. Des entreprises de taille supérieure à 200 personnes figurent dans l'échantillon pour pouvoir déterminer si les comportements changent en fonction de la taille. Au total 45 entreprises ont accepté de participer à l'enquête et ont fourni des réponses complètes au questionnaire.

⁶ Mediterranean Environmental Technical Assistance Program, MedPolicies Initiative, "Étude sur le commerce, l'environnement et la compétitivité des PME dans les industries du textile et de la confection en Afrique du Nord - cas de la pollution des eaux au Maroc", Rapport Final, février 2004. pp 26-36.

3. Screening: pertinence de l'impact socioéconomique et environnemental de la libéralisation sur les PME du secteur Textile Habillement

3.1. Les PME du secteur TH: l'exemple par excellence de la trilogie Commerce/Environnement/Développement Durable

Les PME sont un moteur important de la croissance économique, de la création d'emploi et de la stimulation des exportations. Cependant, elles sont les plus vulnérables à affronter les défis posés par la libéralisation croissante des échanges et par la globalisation en matières de besoins permanents et quotidiens d'informations pertinentes à leurs marchés et de capacités à réagir rapidement et efficacement aux changements constants et rapides des conditions d'offre et de demande. Le secteur textile habillement (TH) est une illustration parfaite de cette situation, en particulier dans les pays émergents du pourtour méditerranéen. La demande en TH est internationale, les producteurs et les consommateurs sont dispersés à travers le Monde. La distribution (chaînes spécialisées, grands magasins, ventes par correspondance) a supplanté l'industrie pour devenir le principal donneur d'ordre au sein de la filière TH. Les donneurs d'ordre internationaux peuvent changer de sous-traitants facilement, passant rapidement d'un pays à l'autre lorsque nécessaire et stigmatisant la compétition entre producteurs. Les contrats de sous-traitance sont souvent de courte durée, seuls les meilleurs survivent.

Encadré 5. Les PME, vecteur de la croissance dans le monde

- ➔ 90% des entreprises privées.
- ➔ 80% des emplois industriels.
- ➔ 30% du PNB.
- ➔ 25% des exportations industrielles.

Source: Khatoon, Akram "Promotional approach to SMEs: a must for economic growth", Dawn Magazine, Feb. 2 2004,

Au Maroc, les entreprises du TH ont une taille moyenne inférieure à 124 personnes. Elles représentent pour le secteur industriel le quart du nombre total des entreprises, 40% des emplois et 37% des exportations. Au sein du TH, les PME représentent 20% des entreprises et assurent 20% des investissements et le tiers des exportations.

Figure 1. Poids du secteur textile habillement dans l'industrie marocaine

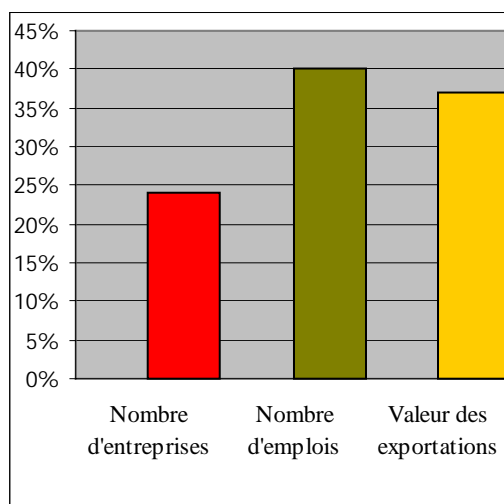
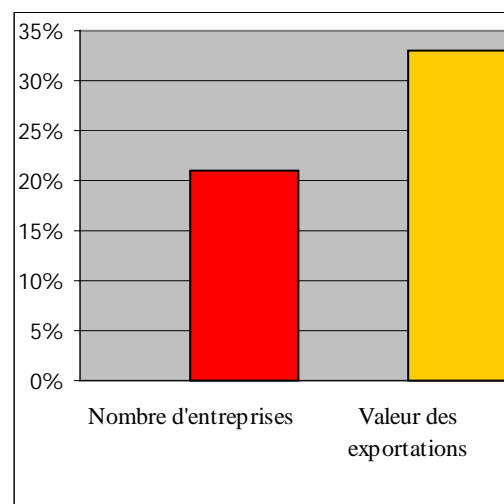


Figure 2. Poids des PME dans le secteur textile habillement marocain

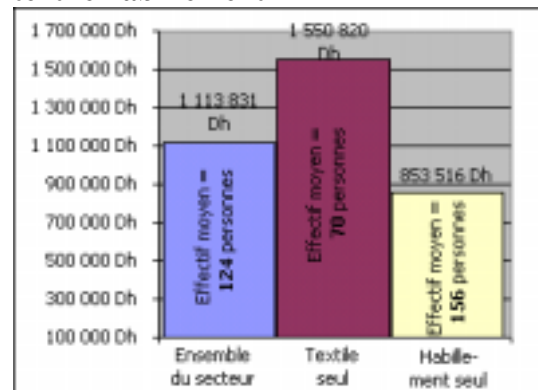


Source: http://www.mcinet.gov.ma/mciweb/mciweb/mci_infrast_stat_ind_w.jsp, Ministère de l'Industrie (une entreprise est considérée PME si elle a un effectif inférieur à 200 personnes).

Une analyse plus fine du secteur montre que la branche confection, et dans une moindre mesure la branche bonneterie, sont les plus pertinentes dans la discussion Développement durable/commerce/environnement.

Premièrement, parce que le secteur est composé d'une branche textile exportant très peu et ne couvrant que faiblement les besoins du marché local (plus de 70% des exportations sont réalisées à partir d'intrants importés) et d'une branche habillement tournée vers l'export. Le textile est une industrie capitalistique alors que l'habillement est une activité de main d'œuvre. La mise en place d'une unité de confection nécessite un investissement modeste, cas idéal pour une PME surtout dans un pays comme le Maroc. Bien que la taille moyenne d'une entreprise du textile soit moins que la moitié de celle de l'habillement (70 pour le textile contre 156 pour l'habillement), l'investissement moyen dans le textile est presque le double de celui de l'habillement (1,5 millions de dirhams pour le textile contre 0,85 millions de dirhams pour l'habillement).

Figure 3. Investissements et effectifs moyens par entreprise dans le textile habillement



Source: Ministère de l'Industrie, Gouvernement Marocain,
http://www.mcinet.gov.ma/mciweb/mciweb/mci_infrast_stat_ind_w.jsp, 2004

Figure 4. Répartition des exportations par branche du secteur textile habillement

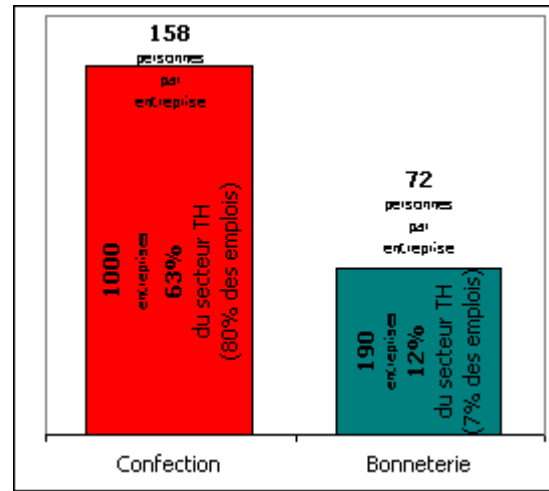


Source: Ministère de l'Industrie, Gouvernement Marocain,
http://www.mcinet.gov.ma/mciweb/mciweb/mci_infrast_stat_ind_w.jsp, 2004.

Deuxièmement, parce que les exportations sont surtout du ressort de la branche confection (61% du total du secteur) et de la bonneterie (31% du total du secteur) d'autant plus que 75% des importations européennes de TH consistent en de l'habillement, segment sur lequel se concentre la concurrence la plus rude.

Troisièmement, parce que la production en sous-traitance est très importante et intervient pour environ 80% des exportations de la branche confection et 50% des exportations de la branche bonneterie.

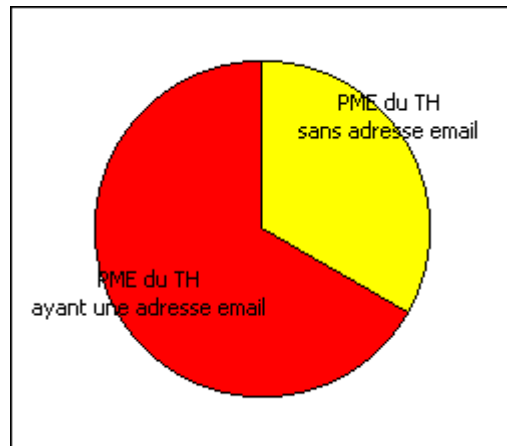
Figure 5. Taille, nombre d'entreprises et productivité dans les branches confection et bonneterie



Source: Ministère de l'Industrie, Gouvernement Marocain,
http://www.mcinet.gov.ma/mciweb/mciweb/mci_infrast_stat_ind_w.jsp, 2004.

Quatrièmement, au vu de l'importance de ces deux branches dans le secteur en termes d'emplois et de présence de PME. Par rapport à la bonneterie, la branche confection est plus importante aussi bien par la taille (158 contre 72 personnes par entreprise) que par le nombre d'entreprises (1000 contre 190 établissements). Ces différences se reflètent sur la productivité du travail puisque la branche bonneterie est presque deux fois plus productive que la branche confection.

Figure 6. Degré d'utilisation des technologies de l'information parmi les PME du secteur textile habillement



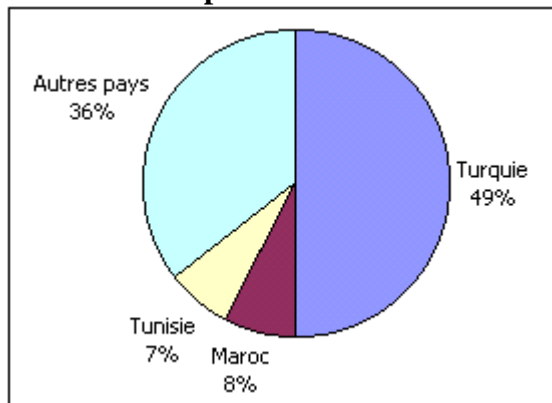
Source: Mediterranean Environmental Technical Assistance Program, MedPolicies Initiative, "Étude sur le commerce, l'environnement et la compétitivité des PME dans les industries du textile et de la confection en Afrique du Nord - cas de la pollution des eaux au Maroc", Rapport Final, février 2004. pp 26-36.

Dans ce contexte, l'un des avantages comparatifs du TH marocain demeure dans sa proximité avec l'Europe et donc dans sa capacité à répondre rapidement aux commandes de réassortiment. Mais la mondialisation du secteur prend une dimension nouvelle avec les technologies de l'information et le commerce électronique. Les sous-traitants doivent être capables de participer aux enchères organisées sur Internet pour gagner les contrats alors que dans l'Enquête CESAO 2003 un tiers seulement des PME du TH ont une adresse de courrier électronique.

Mais la fabrication n'est qu'une étape dans la chaîne qui commence à la conception et aboutit à la vente: si l'usine fabrique des produits, les consommateurs achètent des marques à tel point que les dépenses de conception, de marketing et de distribution – activités de services – font que, selon la qualité de l'article, son prix de vente au détail sera 3 à 15 plus élevé que son prix sortie usine.⁷ A cet égard, un autre défi se pose aux entreprises marocaines de TH concernant le respect de l'environnement et l'importance qu'accordent les européens à ce critère dans leurs choix de consommation. Les considérations de protection de l'environnement sont devenues tout aussi importantes que les notions de prix et de niveau de production dans la compétitivité des entreprises.

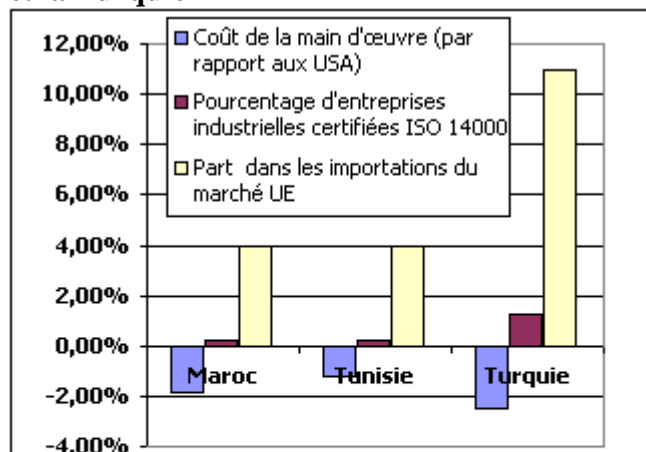
Alors que la quasi totalité des exportations marocaine de TH (95%) vont vers l'UE, la Chine est souvent citée comme principal défi aux exportateurs marocain. C'est vrai, mais elle représente les mêmes défis aux autres concurrents directs du Maroc (Turquie, Tunisie). C'est par rapport à eux que le marché marocain se positionne. La Turquie surpasse de trois fois le Maroc et la Tunisie en termes de part de marchés européens alors que les coûts de main d'œuvre y sont 1,5 à 2 fois plus importants. Bien qu'il ne soit pas possible d'établir un lien direct de cause à effet entre performances à l'export et certifications ISO 14000, il est intéressant de noter que le pourcentage d'entreprises certifiées ISO 14000 est 6 fois plus important en Turquie qu'au Maroc et en Tunisie. Ainsi, des opportunités existent pour les entreprises qui adoptent une attitude dynamique et intègrent des considérations environnementales dans leur stratégie commerciale.

Figure 7. Répartition de la production de TH dans le pourtour méditerranéen



Source: European Union, Textiles and Clothing home page, <http://europa.eu.int/comm/enterprise/textile/index.htm>, 2004.

Figure 8. Comparaison entre coûts de la main d'œuvre, certifications ISO 14000 et parts dans le marché européen pour le Maroc, la Tunisie et la Turquie



Sources:

- International Organisation for Standardisation, <http://www.iso.ch/iso/fr/iso9000-14000/iso14000/iso14000index.html>, 2003.

- European Union, Textiles and Clothing home page, <http://europa.eu.int/comm/enterprise/textile/index.htm>, 2003.

⁷ Ministère de l'Économie, des Finance et de l'Industrie, Direction des Relations Économiques Extérieures (France), "Les enjeux du secteur textile-habillement en Méditerranée", janvier 2002.

Malgré leur dynamisme et leur rôle clé dans l'économie, les PME restent donc vulnérables. Elles n'ont pas toujours accès aux informations les plus pertinentes, souffrent de difficultés d'accès aux sources de financement et ne disposent que d'un pouvoir de négociation réduit vis à vis de leur fournisseurs.

La libéralisation croissante du commerce mondial et l'abolition des quotas programmée pour 2005 inquiètent de plus en plus les professionnels du TH marocain qui prédisent perte des parts de marché et baisse de la production si les entreprises du secteur ne mettent pas en œuvre les mesures nécessaires à l'amélioration de leur compétitivité.⁸ Les répercussions de ces évolutions peuvent être graves, surtout au vu du rôle social majeur des PME du TH, non seulement en termes d'emplois comme indiqué ci dessus, mais aussi en termes d'émancipation de la femme (65% des emplois) et en termes de répartition régional des fruits de la croissance. Bien que plusieurs entreprises se trouvent à Casablanca (56%), principal pôle industriel du pays, beaucoup d'autres sont implantées ailleurs (6% à Rabat, 11% à Fès et 15% à Tanger). La profession a signé en 2002 un accord cadre avec le gouvernement destiné à préparer le secteur à ces évolutions. Il n'y a pas d'évaluation disponible sur les réalisations de l'accord.

Encadré 6. Accord-cadre signé entre l'Etat marocain et l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement

Cet accord, portant sur la période 2002-2010, vise à soutenir la stratégie de redéploiement du secteur TH dont l'objectif principal est de consolider sa compétitivité prix et surtout hors prix (en terme de produits et de services) en passant d'une position de façonnier à une position d'offre globale. En vertu de cet accord, la profession s'engage à réaliser des taux de croissance de la production et des exportations respectivement de 11% et 13% en moyenne par an jusqu'à l'année 2010. En contrepartie, l'Etat s'engage à promouvoir l'investissement (subvention du coût du terrain), à contribuer à la restructuration du secteur (financière et technique) et à subventionner les facteurs de production (charges sociales et énergie).

Une partie significative de ces risques provient du manque de maîtrise des interactions Commerce-Environnement-Développement Durable d'autant plus, que comme le montrent les deux sections suivantes, le TH a une part de responsabilité dans la dégradation de l'environnement et que la libéralisation ne fera qu'exacerber ces défis.

⁸ Mezouar, Salaheddine (Président de l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement) cité par l'agence de presse marocaine MAP: Rencontre Internationale du Textile et de l'Habillement, Marrakech, vendredi 17/10/03.
http://www.menara.ma/infos/includes/detail.asp?lmodule=economie&article_id=4147&Depcat=

Figure 9. Répartition régionale des entreprises du TH



Source: Confectionnée par l'auteur à partir de données du site web du Ministère de l'Industrie <http://www.mcinet.gov.ma/>

3.2. Impact actuel du secteur TH sur l'environnement

L'industrie TH représente un poids significatif dans la pollution des eaux et il existe peu de méthodes de traitement à faibles coûts.

L'Enquête CESA0 2003 montre que sur un total de 45 entreprises du TH seules 2 (qui ne sont pas des PME) ont une station de traitement d'eaux usées et uniquement 5 envisagent de mettre en place une station dans un avenir proche (entre 2004 et 2006). Ainsi, dans le meilleur des cas, une première étape d'épuration se fait sur le site même de production, le reste des eaux usées étant ensuite dirigé vers les systèmes de traitement municipaux. Malheureusement, et bien que cela ne soit pas admis, des discussions informelles avec les professionnels du secteur révèlent que pour de nombreuses unités de production, les eaux usées retournent dans un cours d'eau sans traitement préalable.

Le secteur industriel au Maroc génère des pollutions organiques et toxiques importantes. Celles-ci peuvent avoir un effet toxique sur les organismes vivants, nuire au pouvoir d'auto épuration de l'eau et engendrer plusieurs types de maladie (Tableau 2).

Le volume des eaux résiduaires est estimé à près de 1 milliard de m³, soit 90% du volume total utilisé. Avec 10 millions de m³ d'eaux résiduaires, les entreprises du secteur TH et du cuir rejettent un volume relativement faible par rapport à ce total mais contribuent à la majeure partie de la pollution engendrée par le chrome et les sulfures et de la pollution chimique due à la dégradation des DBO et DCO (demandes biologiques et chimique de l'eau).⁹ Des indications chiffrées sur cette contribution ne sont pas disponibles. Cependant, plusieurs sources bibliographiques montrent que chacune des étapes dans le processus de production du TH donne lieu à un type particulier de pollution.¹⁰ Une étude récente du FODEP se basant sur divers échantillonnages fournit des indications précieuses sur les principaux paramètres unitaires de pollution pour plusieurs activités du TH (Tableau 3) bien que les informations disponibles ne permettent pas d'extrapoler ces paramètres à partir des volumes actuels de production pour obtenir une appréciation sur les volumes globaux de pollution de chaque activité.¹¹

⁹ Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, "Rapport sur l'État de l'Environnement au Maroc", Octobre 2001, pp 41-85.

Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, "Etat des ressources en eau au Maroc", article publié par le Centre National de Documentation, 31 décembre 2002. http://webzinecnd.mpep.gov.ma/cnd_sii/article.php3?id_article=266.

¹⁰ Mediterranean Environmental Technical Assistance Program, MedPolicies Initiative, "Étude sur le commerce, l'environnement et la compétitivité des PME dans les industries du textile et de la confection en Afrique du Nord - cas de la pollution des eaux au Maroc", Rapport Final, février 2004. pp 8-12.

Mediterranean Environmental Technical Assistance Program, MedPolicies Initiative "Les aspects environnementaux de la transformation et du traitement du textile", Note d'Information, 2003. pp1-5.

¹¹ Fonds de Dépollution (FODEP), Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, Département de l'Environnement, "Étude Sectorielle sur la Pollution Industrielle", 2002, Annexe FICHE SIGNALÉTIQUE DES RATIOS DE REJET.

Tableau 2. Paramètres polluants par activité du secteur textile habillement et maladies associées

Étape de la production	Polluants	Maladies associées
Tissu Bobinage Encollage Tissage	Aucun DBO ₅ , DCO Aucun	Bilharziose Charbon Choléra Diarrhées Dysenterie bacillaire Fièvres Hépatite Leptospirose Poliomyélite Tuberculose
Pré-traitement Séchage Blanchissement Désencollage Refroidissement Lavage	Aucun AOX, DBO ₅ , DCO, détergents, produits complexant DBO ₅ , DCO, détergents, phosphates, produits complexant PH alcalin, DBO ₅ , DCO PH, DBO ₅ , DCO, détergents, phosphates, produits complexant	
Teinture Séchage intermédiaire Teinture Séchage Apprêtage	Aucun Colorants, sels, produits complexant, métaux lourds, détergents Aucun Produits de conservation, métaux lourds	
Confection	Aucun	

Source: Adapté par l'auteur à partir de divers sites internet.

Tableau 3. Ratios de rejet pour les activités du secteur textile habillement

	Filature de laine, poils et autres	Tissage de laine, poils et autres	Filature de coton et autres fibres	Tissage de coton et autres fibres	Moulinage et texturation de la soie	Tissage, soie naturelle et autres	Blanchissement, teinture	Impression, appret et finissage de tissu	Articles d'ameublement et linge de maison	Bonneterie, chaîne ou trame	Fabrication de bas et chaussettes	Confection de lingerie et chemiserie	Vêtements en tissu imperméables	Confection de vêtements modernes
Unité de référence	Tonne	Tonne	Tonne	Tonne	Tonne	Tonne	1000 pièces	Tonne	Tonne	Tonne	Tonne	1000 unités	1000 unités	1000 unités
Rejets liquides (m3)	474,9602	58,2514	71,9900	96,7000	82,6300	148,9730	19,8000	261,6200	117,9322	182,7000	29,4823	29,5100	29,4800	19,4046
MES (kg)	148,6625	29,1257	17,4200	45,4400	120,4700	21,3031	6,7310	21,4500	28,8934	91,3500	21,4042	2,4494	21,4036	13,4474
DCO (kg)	205,1828	88,3674	120,2300	62,8500	317,2900	23,3888	18,8070	578,1900	31,2520	173,5700	38,0322	4,1316	38,0311	11,1771
DBO5 (kg)	35,6220	16,3105	25,2000	21,2700	24,7900	3,7243	6,5330	39,2400	7,3118	25,5800	2,2112	2,6560	2,2111	9,3142

Source: Fonds de Dépollution (FODEP), Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, Département de l'Environnement, "Étude Sectorielle sur la Pollution Industrielle", 2002, Annexe FICHE SIGNALÉTIQUE DES RATIOS DE REJET.

Le coût annuel de la pollution de l'eau au Maroc est estimé à 410 millions de dollars US soit 33% du total des sources de pollution et 1,2% du PNB.¹² Le quotidien marocain *L'Économiste* révèle qu'une étude confidentielle du Ministère de l'Environnement montre que le Maroc occupe l'avant dernière place en termes de qualité d'eau sur un total de 122 pays.¹³ Le constat est d'autant plus inquiétant pour le Maroc, pays qui souffre de carences chroniques en eau.¹⁴

A Casablanca, principal pôle industriel du pays, La LYDEC (société privée chargée de l'assainissement liquide) confronte d'énormes difficultés de gestion des eaux usées par plus de 2000 unités industrielles véhiculées par un réseau d'assainissement liquide de 3700km. La saturation des égouts engendre souvent des inondations durant les saisons de pluies. La LYDEC essaie d'amener les industriels à adopter des normes de rejet des eaux usées respectueuses de l'environnement mais les pouvoirs publics ne lui fournissent aucun moyen d'imposer la mise en œuvre de ces normes et aucune sanction n'est prévue pour les contrevenants.¹⁵

De plus, il n'y a pas au Maroc de redevances pour le traitement des eaux usées. En fait, le coût de ce traitement est supporté par la collectivité dans son ensemble sans que le principe plus équitable du *pollueur-payeur* ne soit appliqué.

La question de qui devrait supporter le coût du traitement des eaux usées revient souvent. L'Enquête CESA0 2003 montre que les entrepreneurs, en particulier au niveau des PME, attribuent la responsabilité aux pouvoirs publics puisque le gouvernement et/ou les autorités locales sont déjà responsables du traitement des eaux usées municipales. Les pouvoirs publics attribuent la responsabilité au secteur privé parce que la capacité actuelle des réseaux d'assainissement ne permet pas de prendre en charge la complexité et l'ampleur des niveaux de pollution dégagés par plusieurs filières du secteur industriel similaires à celles du textile/habillement.

A cet égard, l'activation de la publication des décrets d'application de la *loi sur la protection et la mise en valeur de l'environnement* (2003) et de la *loi sur l'eau* (1995) devient très urgente.¹⁶ Cette dernière fournit des paramètres précis pour le contrôle du rejet des eaux usées industrielles et admet explicitement le principe *pollueur-payeur*. Bien que cette loi date de 1995, elle n'est pas encore accompagnée des décrets qui permettraient son application.

¹² Mediterranean Environmental Technical Assistance Program, "Cost of Environmental Degradation", Morocco, 2003, pp 1-2.

¹³ *L'Économiste*, édition du 4/2/2004.

¹⁴ Selon le quotidien *L'Économiste* du 22/3/2004, le pays dispose actuellement de 950m³ d'eau/an/habitant. Ce volume risque de baisser en dessous de 700m³ d'ici 2025 alors que le seuil de la pénurie absolue est de 500 m³.

¹⁵ Chenguiti, Said (Responsable de la Qualité de l'Eau et de la Pollution Industrielle, LYDEC) "Cahier des Charges de la LYDEC, Gestion des Rejets Industriels à Casablanca", présentation power point au séminaire METAP sur les relations commerce et environnement dans le secteur des PME/PMI, Rabat, 10 décembre 2003 (diapositives 1- 11).

¹⁶ Gouvernement du Maroc, Bulletin Officiel, Lois N° 11-03 sur la protection et la mise en valeur de l'environnement et N° 10-95 sur l'Eau.

3.3. Défis posés aux PME par la libéralisation

3.3.1. Composantes de la libéralisation

Le Maroc est engagé dans la libéralisation depuis les années 1980 à travers:

- ➔ la mise en place d'un dispositif législatif d'encouragement à la concurrence entre agents économiques nationaux, et
- ➔ la signature de plusieurs accords bilatéraux et multilatéraux de libre échange.

Cette tendance l'amène à accepter, *de facto*, une compétition internationale accrue et des exigences de qualité et de prix.

Encadré 7. Processus de la libéralisation

La libéralisation est un système de production et d'échanges de biens et services régit par la concurrence entre agents économiques, aussi bien à l'intérieur des frontières qu'au niveau international. Il s'agit beaucoup plus d'un objectif qu'un état de fait puisque ni les échanges internationaux ni les systèmes de production d'aucun pays ne sont complètement libéralisés.

Au niveau international, le processus de la libéralisation se caractérise principalement par la baisse ou l'abolition des droits de douane et des quotas auxquels sont soumis un certain nombre de produits et services. Il est administré par des accords bilatéraux ou multilatéraux entre pays ou groupes de pays ou par des règles internationales s'appliquant à tous les pays (ou du moins ceux qui veulent s'inscrire dans ce processus). L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) joue un rôle clé dans l'établissement de ces règles et dans la résolution des conflits qui peuvent résulter de leur application.

Le processus est enclenché depuis la grande expansion du capitalisme durant le 16^{ème} siècle mais il a connu une grande accélération avec la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union Soviétique. Depuis la fin des années 1980, il a été grandement facilité par le développement fulgurant des technologies de l'information qui ont tellement facilité la communication et les échanges que libéralisation, globalisation et mondialisation sont devenu presque des synonymes.¹⁷

¹⁷ Giddens, Anthony, "Runaway World", 2002, pp 1-128.

Tableau 4. Éléments de la libéralisation pertinents pour le TH marocain

Élément pertinent	Date	Observations
Démantèlement de l'Accord Multi-Fibres (AMF)	2005	<i>Suppression des quotas</i> : l'AMF régit le commerce du textile en soumettant les exportations en provenance des pays asiatiques à un contingentement. En cours d'élimination, il avait comme objectif d'épargner le commerce entre plusieurs pays de la concurrence des pays asiatiques. Son élimination marquera la fin des protections dont jouissent les exportateurs marocains sur le marché européen.
Entrée en vigueur de l'Accord d'Association Maroc UE	2005-2015	<i>Zone euro-méditerranéenne de libre échange</i> dès 2010. <i>Suppression des droits de douane</i> : pour les produits en provenance de l'UE, baisse des droits de douane de 10% par an pour arriver à une franchise totale en 2015. Pour les produits entrant l'UE, les droits de douane sont nuls pour le Maroc. Pour la Chine, ils seront ramenés en moyenne de 27 % actuellement à 11 % en 2005.
Signature de l'Accord de libre échange Maroc-Egypte-Jordanie-Tunisie	2009	<i>Assouplissement de la règle d'origine avec l'UE et soutien financier</i> : bien que les échanges entre ces pays soient modestes, et au delà du fait qu'il crée des opportunités importantes avec un marché de plus de 100 millions d'habitants, l'accord revêt une importance particulière pour le TH car il est en relation étroite avec les accords de libre échange entre l'UE et ces 4 pays. L'accord Maroc UE, va permettre à un produit fabriqué au Maroc avec une matière première originaire de l'un des trois autres pays d'être réexporté vers l'UE avec les mêmes avantages qu'un produit avec des matières premières 100% marocaines. De plus l'UE soutien l'accord avec le financement d'un programme de €4 millions relatif à la fourniture d'une assistance technique aux pays signataires.
Signature de l'Accord de libre échange Maroc EU	2015*	<i>Suppression des droits de douane, quotas TPL et expansion de la taille du marché</i> : Pour les produits en provenance des EU, 32% des positions tarifaires seront à 0% la première année, 14% démantelés sur deux ans et 10,8% sur cinq ans. Les 42% qui restent seront démantelés sur 10 ans pour être à 0% en 2015. Pour les produits entrant les EU, le secteur peut exporter un "quota important" pendant 10 ans sans respecter la triple transformation (fil produit au Maroc, transformé et exporté) pour la règle d'origine. Le quota est octroyé selon la règle du plus haut niveau de préférence commerciale (TPL). Les produits TH 100% marocains bénéficieront d'un taux nul dès la mise en vigueur de l'accord dans le cadre d'un contingent de \$1,2 milliards avec une augmentation de 25%/an. Pour les textiles utilisant des intrants d'origine autre que le Maroc et les USA, le quota est de 30millions m3/an pour une durée de 10 ans.

* Si l'accord entre en vigueur en 2005 comme prévu.

Sources: L'Economiste 5/3/04, site Internet de l'UE (http://www.delmar.cec.eu.int/fr/quoi_de_neuf/20040225.htm) et Ministère des Finances, "Suivi des variables économiques, financières et sociales concernées par le démantèlement tarifaire avec l'Union Européenne", Document de travail No. 92, Rabat, Septembre 2003, pp 1-15.

Tableau 5. Opportunités et défis posés au secteur textile habillement par la libéralisation

Élément pertinent	Observations
Concurrence de la Chine	<i>Avec un effort d'intégration important, une main d'œuvre abondante et peu chère et la baisse coûts du transport aérien, les produits du textile habillement chinois sont très compétitifs. La Chine est souvent citée par les professionnels du secteur comme un péril pour les exportations du TH marocain. Cependant, il est important de noter que le péril est le même pour les concurrents directe du Maroc comme la Tunisie et surtout la Turquie (voir ligne suivante du tableau).</i>
Concurrence de la Turquie	<i>Un effort d'intégration important et un positionnement sur les niches des marchés européens de produits respectueux de l'environnement font de la Turquie un sérieux concurrent pour le Maroc qui est lui en retard sur ces domaines même si la Turquie à des coûts de main d'œuvre plus chers que le Maroc.</i>
Émergence de niches de marchés pour produits "propres".	<p><i>Ecolabels, normes ISO14 000 et législation européenne de l'environnement: le respect de l'environnement fait de plus en plus parti des éléments mis en avant par les producteurs pour s'imposer sur les marchés et accroître leur compétitivité surtout au niveau des pays européens et en Amérique du Nord où les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux questions environnementales et ne veulent pas consommer des articles dont la production et/ou la consommation nuisent à l'environnement.</i></p> <p>Des Organismes Non Gouvernementaux et des organismes qui se spécialisent dans l'étiquetage écologique essaient de mettre en place des labels fiables et reconnus aussi bien par le consommateur comme critère d'appréciation écologique que par l'entreprise qui cherche s'imposer dans des niches de marché en obtenant ce labels. La certification ISO 14 000 met en évidence la volonté de l'entreprise de répondre aux attentes environnementales de ses donneurs d'ordre.</p> <p>L'éventail des normes environnementales européennes est large, mais la directive de l'UE interdisant l'emploi de certaines substances de colorants azoïques est certainement un des défis environnementaux majeurs que doit relever l'industrie TH marocaine puisque les colorants azoïques constituent 15% à 25% de ses coûts actuels de teinture.</p>
Expansion de la taille des marchés	<i>Éléments particulièrement pertinent pour l'accord Maroc-EU: e faible montant des échanges entre le Maroc et les EU (10 fois moins qu'avec l'UE) est souvent cité pour dire que cet accord n'a que peu d'importance pour les exportations marocaine. Cependant, il est important de noter que même un très faible pourcentage d'un marché américain de près de 300 millions d'habitants peu représenter un volume significatif pour le TH.</i>

3.3.2. Chaîne des causes à effet

Il s'agit maintenant de compléter le screening par une analyse de la chaîne des causes à effet entre les principales composantes de libéralisation pertinentes au TH et leurs effets économiques, sociaux et environnementaux.

La baisse puis la suppression des droits de douane, l'élimination des quotas et l'assouplissement des règles d'origine se traduisent par une tendance vers la vérité des prix. Les prix des produits du secteur se rapprochent de leur valeur économique réelle puisqu'il n'y a plus de distorsions ni directes à travers les droits de douane ni indirectes à travers les quantités artificiellement contrôlées par les quotas et les règles d'origine.

Cette situation, exacerbée par la concurrence de pays plus performants que le Maroc (comme la Chine et la Turquie) aboutit à une pression négative sur les prix des produits finis qui elle même baisse les marges des entreprises et la disparition des moins performantes d'entre elles.

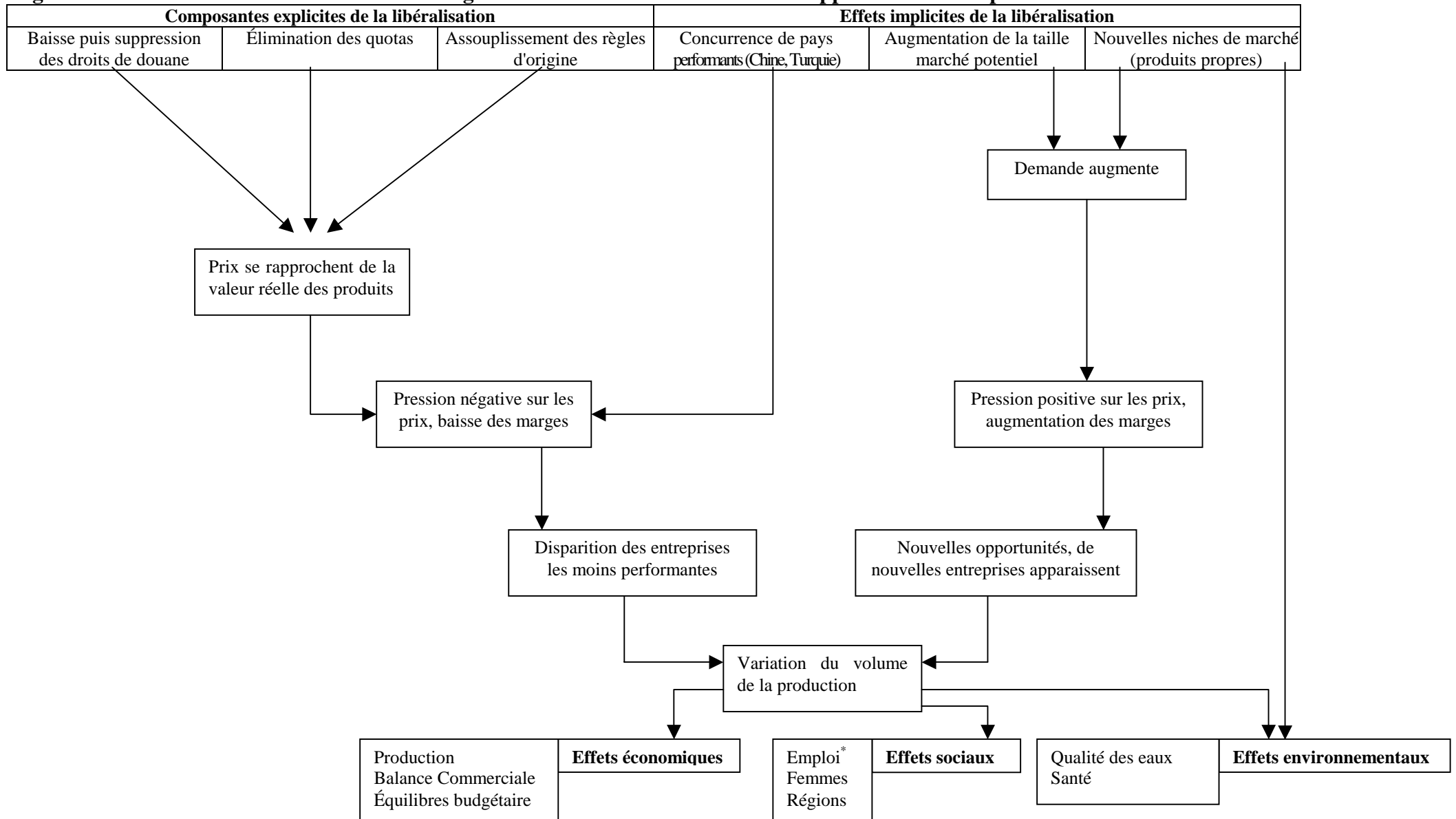
En contre partie, l'augmentation de la taille du marché potentiel et l'apparition de nouvelles niches de marché, pour les produits respectueux de l'environnement en particulier, entraînent une augmentation de la demande qui se manifeste par une pression positive sur les prix des produits finis et donc sur une augmentation des marges des entreprises. De nouvelles entreprises peuvent apparaître avec les nouvelles opportunités de marché.

De la magnitude relative de ces deux tendances (baisse des prix et des marges avec disparition d'entreprises et augmentation des prix et des marges avec apparition de nouvelles entreprises) dépendront:

- *les effets économiques* à travers la détermination du sens (positif ou négatif) des importations et des exportations (et donc sur la production) qui elles mêmes déterminent l'effet final sur le commerce,
- *les effets sociaux* à travers les variations de l'emploi global que détermine la variation de la production, la structure de l'emploi puisque le secteur TH est dominé par l'emploi féminin et la localisation régionale des entreprises qui apparaissent et disparaissent,¹⁸ et
- *les effets environnementaux* à travers les pressions négatives de la production mais aussi la motivation de produire "propre" qui découle de l'émergence des nouvelles niches de marché. Les effets sont nombreux (qualité des eaux, santé de la population, etc.).

¹⁸ L'emploi est souvent considéré comme un effet économique. Mais comme pour le TH il a une composante féminine importante il est analysé ici avec les facteurs sociaux.

Figure 10. Chaîne des cause à effets dans la trilogie Commerce/Environnement/Développement Durable pour le secteur TH



* L'emploi est souvent considéré comme un effet économique. Mais comme il a une composante féminine importante dans le TH il est analysé ici avec les facteurs sociaux.

Clairement, le profil des entreprises du secteur est déterminant dans l'évolution de la CCE surtout au vu des quatre filières prioritaires de l'accord cadre AMITH-gouvernement (jeans et sportswear, maille fine et grosse maille, chaîne et trame, et tissu d'ameublement et linge de maison) et de la volonté affirmée par l'accord de faire passer le secteur d'une situation "passive" de sous-traitant à une situation "agressive" de co-traitant qui anticipe sur les besoins des marchés internationaux. Le TH étant un secteur de PME par excellence, et celles-ci étant vulnérables à cause de leur difficulté d'accès aux informations les plus pertinentes, du manque de ressources financières et du faible pouvoir de négociation dont elles disposent vis à vis de leur fournisseurs, les effets économiques, sociaux et environnementaux de la libéralisation dépendront en grande partie de la capacité d'adaptation des PME à ces nouvelles données.

Les possibilités offertes par l'émergence de nouvelles niches de marché pour produits respectueux de l'environnement offrent la meilleure illustration de cette situation. Sur les marchés européens, vendre des produits respectueux de l'environnement c'est abandonner l'utilisation de plusieurs colorants azoïques dans la teinture des produits et disposer de stations de traitement des eaux usées par le processus de production. Les colorants azoïques constituent 15% à 25% des coûts actuels de teinture. Les colorants de substitutions acceptés par l'UE sont 40 à 60% plus chers. Par ailleurs, une station de traitement des eaux coûte en moyenne 6 millions de dirhams soit près de 50% du chiffre d'affaires annuel d'une PME de la filière teinture. Les PME peuvent accroître leurs parts de marché considérablement si elles s'installent sur ces niches.

- Mais sont-elles informées de cette situation?
- Disposent-elles des compétences managériales et techniques que nécessitent ces nouveaux modes de production?
- Ont-elles les moyens financiers nécessaires aux investissements requis?

De la réponse à ces questions dépendra grandement l'impact finale des éléments identifiés dans la CCE.

4. Scoping: scénarii des impacts socioéconomiques et environnementaux de la libéralisation sur les PME

Trois composantes principales de la libéralisation apparaissent comme étant explicitement pertinentes au secteur TH marocain:

1. Baisse puis suppression des droits de douane.
2. Élimination des quotas.
3. Assouplissement des règles d'origine.

Implicite, elles s'accompagnent d'opportunités et de défis caractérisés principalement par:

- ➔ l'exacerbation de la concurrence de pays plus performants que le Maroc (Chine, Turquie),
- ➔ l'augmentation de la taille du marché potentiel, et
- ➔ l'apparition de nouvelles niches de marché, pour produits respectueux de l'environnement en particulier.

Le Maroc étant résolument engagé dans la libéralisation, la baisse puis la suppression des droits de douane et l'élimination des quotas avec l'UE étant irréversibles avec la signature de l'accord d'association avec l'UE, la puissance montante de la Chine et les performances de la Turquie étant bien établies, et les préférences écologiques des consommateurs européens et nord-américains ne devant que se confirmer, toute analyse doit considérer ces composantes comme des facteurs exogènes figés que seules la manière dont réagiront les opérateurs économiques et les mesures d'accompagnement que prendraient les associations professionnelles et les pouvoirs publics pour accompagner les entreprises du secteur, en particulier les PME, dans ce processus pourraient altérer les effets.

Dans cette étude deux scénarii sont analysés:

Un scénario de base qui est une projection de la situation actuelle en tenant compte de l'adhésion de la Chine à l'OMC et des principales dispositions tarifaires et de quota de l'accord d'association Maroc-UE dans la perspective de la zone de libre échange euro- méditerranéenne de 2010. Les relations entreprises/donneurs d'ordres internationaux restent marqués par la sous-traitance (les entreprises n'anticipent pas sur les besoins du marché), les niches des marchés pour produits respectueux de l'environnement ne représentent pas un intérêt particulier pour le secteur et ni les associations professionnelles ni les pouvoirs publics ne fournissent aux PME du TH une assistance technique et éventuellement financière pour compenser leur vulnérabilité.

Un scénario de base altéré qui tient compte des interactions et des synergies possibles entre les effets de l'accord d'association Maroc-UE, d'une part et les effets régionaux des accords d'Agadir (Maroc-Egypte-Jordanie-Tunisie) de zone de libre échange Maroc-EU.

La section suivante présente une analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux de chacun de ces scénarii.

5. Simulation des effets de la libéralisation: scénarii de base

5.1. Méthodes et critères d'analyse

Le scénario de base est analysé à partir d'un model d'équilibre général estimé pour l'AMITH.¹⁹ Le model se fonde sur une projection de la situation actuelle (chiffres de l'année 2000) en tenant compte de l'abolition des quotas, de la baisse des tarifs des exportations marocaines vers l'UE à travers l'accord cadre Maroc-UE et la mise en place d'une zone euro-méditerranéenne de libre échange en 2010 et de l'entrée de la Chine à l'OMC. Le model considère le secteur TH dans son ensemble, sans distinctions entre filières, mais l'analyse propose une ébauche d'estimation des effets environnementaux par filière à partir des chiffres globaux du secteur TH.

L'analyse du scénario de base est effectuée en fonction des effets économiques, sociaux et environnementaux selon les critères présentés sur le Tableau suivant.

Tableau 6. Critères d'analyse du scénario de base

Effet	Indicateurs principaux	Indicateurs secondaires	Type d'analyse	
			QT	QL
Economique	Production Balance commerciale Emploi	Production en valeur Exportations en valeur Niveau de l'emploi global	X X X	
Social	Équité Urbanisation	Structure de l'emploi (hommes/femmes). Répartition régionale des entreprises et de l'emploi	X	 X
Environnemental	Santé Qualité de l'environnement	Maladies associées Air: MES Eau: DBO et DCO	 X X	X X X

Notes:

- QT = analyse quantitative – QL = analyse qualitative.
- Le model de base ayant pour horizon l'année 2010 on peut considérer que tous les effets peuvent être qualifiés de court terme.

L'analyse du scénario de base altéré prend les chiffres du model de l'AMITH comme point de départ puis introduit les effets des accords d'Agadir et de libre échange Maroc-EU. Ceux-ci sont signés au moment où s'achève la rédaction de ce rapport et leurs détails ne sont pas encore connus. Mais ces accords sont suffisamment importants pour que leurs effets soient analysés, ne serait-ce que d'une manière qualitative.

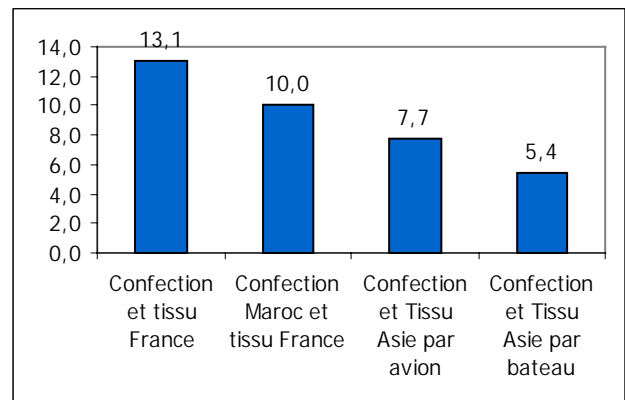
¹⁹ Un résumé des principaux résultats du model est publié sur les site web du Ministère des Affaires Economiques, des Affaires Générales et de la Mise à Niveau de l'Economie, "Résumé du Livre Blanc de l'industrie Marocaine du Textile et de l'Habillement",
<http://www.miseaniveau.gov.ma/upload/Livre%20Blanc%20-Textile%209-10-03.doc>

5.2. Effets du scénario de base: accord de libre échange Maroc-UE

Le scénario de base peut sans exagération être qualifié de scénario catastrophe. Les entreprises marocaines ne sont pas en mesure d'affronter la concurrence accrue qu'exacerberont la mise en place de zone euro-méditerranéenne de libre échange et l'adhésion de la Chine à l'OMC.

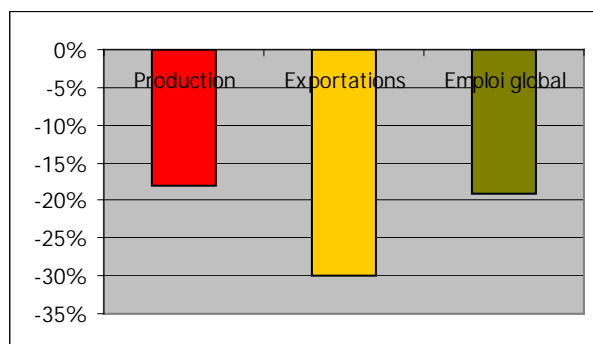
La détérioration de la position concurrentiel du TH marocain s'explique par un faible taux des investissements nécessaires à sa mise à niveau (13 fois moins que la Turquie qui investit 10% de la valeur de sa production contre seulement 7% pour la Maroc) et par la perte de son avantage comparatif en termes de prix, surtout par rapport aux pays asiatiques.

Figure 11. Comparaison Maroc/Asie pour le Prix en Euro d'une chemise homme classique manche longue vendue en France dans le scénario de base



Source: Ministère de l'Économie, des Finance et de l'Industrie, Direction des Relations Économiques Extérieures, "Le textile-habillement dans les pays méditerranéens et d'Europe Centrale: l'enjeu de la compétitivité", Paris, décembre 2002, p. 14.

Figure 12. Effets économiques du scénario de base



Source: calculs à partir du model AMITH.

En conséquence, la production chuterait de 18%. Il en résulterait une détérioration de la balance commerciale avec une baisse 30% des exportations soit une perte de presque 1 millions de dollars US.

Le model ne chiffre pas les répercussions du démantèlement tarifaire pour les produits importés sur les finances publics. La baisse des droits de douane entraîne de facto une baisse des recettes fiscales mais celle-ci devrait être compensée, ne serait-ce qu'en partie, par une hausse des recettes provenant de la taxe sur la valeur ajoutée grâce à la stimulation de l'activité économique que provoquerait la baisse du prix des importations.

Le Maroc avait réussi à augmenter sa part de marché au sein de l'UE en dépassant la barre des 4% entre 1990 et 1996. Depuis sa part a stagné et le scénario de base indique qu'elle repasserait en dessous des 4% d'ici 2010.

Tableau 7. Evolution des parts du marché habillement dans l'UE

Part de marché	1990	1996	2001	2010
> 10%	Turquie	Chine, Turquie, Hong-Kong	Turquie, Chine	Turquie, Chine
6 à 10%	Corée	Tunisie	Bangladesh	Bangladesh
4 à 6%	Chine, Thaïlande	Bangladesh, Maroc	Hong-Kong, Inde, Maroc , Pologne Roumanie, Tunisie	Hong-Kong, Inde, Pologne Roumanie, Tunisie
2 à 4%	Tunisie, Maroc , Indonésie, Taiwan, Etats-Unis, Suisse	Maurice, Thaïlande, Etats-Unis	Indonésie	Maroc
1 à 2%	Pologne	Israël, Pakistan, Philippines, Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Taiwan, Vietnam, Suisse	Bulgarie, Hongrie, Macao, Maurice, Pakistan, Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Taiwan, Vietnam, Suisse	Bulgarie, Hongrie, Macao, Maurice, Pakistan, Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Taiwan, Vietnam, Suisse

Note: Par simplicité, les positions des autres pays sont maintenues inchangées entre 2001 et 2010.

Sources: Résultats du model de l'AMITH (scénario de base) et informations du Ministère de l'Économie, des Finance et de l'Industrie, Direction des Relations Économiques Extérieures, "Le textile-habillement dans les pays méditerranéens et d'Europe Centrale: l'enjeu de la compétitivité", Paris, dec. 2002, p. 6.

Quant aux effets sociaux, l'une des répercussions immédiate de cette situation serait la perte de quelques 40 000 emplois dont 26 000 féminins d'ici 2010. Une partie importante des entreprises (PME surtout) en dehors du pôle industriel de Casablanca (50% des entreprises et presque autant pour l'emploi) étant les plus vulnérables en raison des difficultés d'accès aux sources d'information et de financement et mise à niveau de leur capacités managériales et techniques pourrait tout simplement disparaître. Le taux de chômage augmenterait plus dans la périphérie que dans la capitale industrielle du pays accroissant la pression des migrations urbaines vers Casablanca.

Les effets environnementaux seraient la seule "consolation" du scénario de base serait une baisse du stress environnemental causé par l'industrie TH et un allègement des pollutions et des maladies qu'elles engendrent. Le Tableau suivant présente une estimation de ces effets pour la filière "Blanchissement et Teinture" pour les matières en suspension (MES) et les demandes biologique et chimiques de l'eau (DBO et DCO). La filière est choisie comme exemple de ce qui peut être fait à partir des paramètres de pollution fournis par la nouvelle étude du FODEP si les données sur les tonnages et/ou le nombre d'unités produites par chaque filière/activité du secteur TH étaient rassemblées.²⁰

²⁰ Fonds de Dépollution, *op cit.*

Tableau 8. Effets du scénario de base

Effets économiques				
	Situation actuelle	2010		
		Scénario de base		
Production Valeur (Mds Dh)	28			23
Variation en pourcentage				-18%
Exportations Valeur (Mds Dh)	26			10
Variation en pourcentage				-30%
Emploi global (nombre de personnes)	210 000			170 000
Variation en pourcentage				-19%

Sources:
 Les chiffres en gras proviennent du modèle de l'AMITH, Ministère des Affaires Economiques, des Affaires Générales et de la Mise à Niveau de l'Economie, Résumé du Livre Blanc de l'Industrie Marocaine du Textile et de l'Habillement,
<http://www.miseaniveau.gov.ma/upload/Livre%20Blanc%20-Textile%209-10-03.doc>, 25 mars 2004.

Effets sociaux			
	Situation actuelle (2000)	2010	
		Scénario de base	
Emploi des femmes	136 500	110 500	
Variation en pourcentage		-19%	
Répartition régionale	50% des entreprises et de l'emploi du TH à Casa. Le reste dans cinq autres régions (Fes, Rabat, Tanger, Marrakech, Agadir) avec une prédominance de PME.	1. Le ratio 50/50 change en faveur de Casa car le taux de mortalité des PME de la périphérie est plus élevé que celui de Casa. 2. Le taux de chômage augmente dans la périphérie. 3. Aggravation de la pression des flux migratoires de la périphérie vers le pôle urbain casablancais.	

Sources:
 - Pour l'emploi des femmes, calculs de l'auteur à partir des effets économiques du scénario de mitigation en supposant que la structure de l'emploi ne change pas. Les femmes continuent à représenter 65% des emplois.
 - Pour la répartition régionale, chiffres du Centre Régional des Investissement de Casablanca pour la situation actuelle et appréciation qualitative de l'auteur pour le scénario de base à partir du constat que les PME de la périphérie sont plus vulnérables que les entreprises de Casa (accès plus difficile aux informations, aux sources de financement, etc.).

Effets environnementaux						
	Situation actuelle	2010		Valeur unitaire du	Unité	
		Scénario de base				
Activité Blanchissement et Teinture	24 600	20 172			tonne	
	MES	974	799		19,8	m ³ /1000 pièces
	DCO	331	272		6,731	kg/1000 pièces
	DBO5	925	759		18,807	kg/1000 pièces
Santé	Voir 'Tableau Paramètres polluants par étape de production dans le secteur TH et maladies associées'. Cette analyse ne permet pas de déterminer le sens de la variation de ces maladies entre situation actuelle et le scénario de base.					

Source:
 - Calculs de l'auteur à partir des effets économiques du scénario de base.
 - Les valeurs unitaires des paramètres proviennent de l'Étude Sectorielle sur la Pollution Industrielle, FODEP, 2002.
 - Le tonnage de l'activité 'Blanchissement et Teinture' provient de l'Étude sur les opportunités de prévention de la pollution dans l'industrie textile, Centre Marocain de Production Propre, 2001.
 - Le poids en kilogrammes de 1000 unités est fixé à 500
 - Le tonnage de l'activité est projeté au prorata de la valeur de la production.

Notes:
 - L'augmentation de la production qui génère ces valeurs de pollution est le résultat d'une augmentation des exportations sur des marchés de plus en plus sensibles aux considérations environnementales. Les exportations ne pourront augmenter que si ce type de pollution est contrôlé. Par conséquent, ces valeurs doivent être considérées comme les niveaux de pollution à traiter et non pas comme les valeurs de pollution générées par le scénario de mitigation.
 - L'activité 'Blanchissement et Teinture' est choisie uniquement à titre d'exemple. Dans une ESE plus exhaustive, d'autres filières peuvent être traitées de la même manière.

Définition du scénario de base

- Abolition des quotas avec les exportations marocaine vers l'UE
- Baisse des tarifs pour les exportations marocaines vers l'UE (11% en 2010)
- Baisse des tarifs pour les importations marocaines venant de l'UE (19,6% en 2010)
- Entrée de la Chine à l'OMC

5.3. Effets du scénario de base altéré: Accord d'Agadir et libre échange Maroc-EU

Dans le second scénario, plusieurs forces contradictoires viennent altérer les effets du scénario de base.

L'accord d'Agadir (libre échange Maroc-Egypte-Jordanie-Tunisie) aura certainement des effets économiques positifs grâce à:

- l'augmentation de la taille du marché qui en découlera (un apport de 70 millions de consommateurs pour les producteurs marocains),
- la stimulation des échanges interarabes que générera surtout l'assouplissement des règles d'origine pour les exportations vers l'UE. En effet, les dispositions de l'accord d'association Maroc UE permettent à un produit fabriqué au Maroc avec une matière première originaire de l'un des trois autres pays (Egypte-Jordanie-Tunisie) d'être réexporté vers l'UE avec les mêmes avantages qu'un produit avec des matières premières 100% marocaines.
- l'apport financier de l'UE qui soutient l'accord avec le financement d'un programme de €4 millions relatif à la fourniture d'une assistance technique aux pays signataires.

Ces effets pourraient être contrecarrés par l'exacerbation de la concurrence sur le marché marocain de la part des produits en provenance de l'Egypte, de la Jordanie et de la Tunisie. Mais d'après les spécialistes du secteur, seule la Tunisie est un concurrent direct du Maroc. Les marchés égyptien et jordanien présentent plutôt des opportunités pour les producteurs marocains de TH.

Aucune estimation économétrique n'est disponible pour mesurer la magnitude de ces effets et déterminer l'effet économique global de l'accord et ses répercussions sur les effets sociaux et environnementaux.

Il y a cependant suffisamment d'exemples similaires pour supposer que le scénario de base altéré serait plus bénéfique, en termes économiques et sociaux du moins, que le scénario de base. Le cas de l'Espagne et du Portugal est significatif. Avant l'adhésion de ces deux pays à l'UE en 1996 seulement 2,2% des exportations espagnoles allaient vers le Portugal qui ne représentait que 0,8% des importations espagnoles. Aujourd'hui, les valeurs respectives sont de 10% et 3%. Ainsi, la simultanéité de l'intégration européenne engendrée par l'accord de libre échange Maroc-UE et de l'intégration inter-arabe avec l'accord d'Agadir pourrait présenter plusieurs synergies positives. Les opportunités du marché européen couplées avec les €4 millions de l'apport financier de l'UE pour les pays signataires et l'assouplissement des règles d'origine pourraient servir à stimuler le volume des échanges entre les 4 pays signataires de l'accord d'Agadir et stimuler ainsi leur activité économique.

L'accord de libre échange Maroc-EU présente un intérêt particulier, au delà des considérations politiques qui sortent du cadre de cette étude. La force de frappe des exportateurs américains pourrait porter atteinte aux positions déjà fragilisées par l'accord Maroc UE des producteurs marocains sur le marché local. Par contre, il offre au TH marocain un marché de 300 millions de consommateurs caractérisé par un rythme de croissance soutenu.

Tableau 9. Potentiel des marchés européens et américains de TH

	Population actuelle	Rythme de progression du marché TH entre 1999 et 2005
États-Unis	300 millions	+1,6%
Union Européenne	380 millions	+2,2%

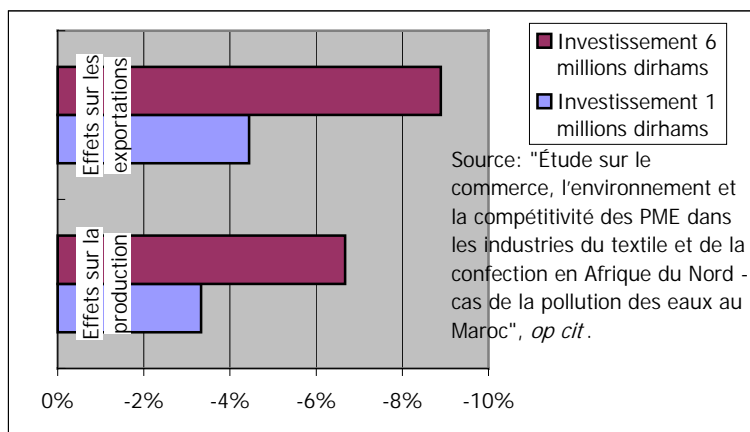
Note: ces chiffres ne tiennent pas compte de l'élargissement de l'UE (+100 millions avec les pays en lisse pour 2005, +70 millions avec la Turquie et +100 millions avec les autres pays qui ne sont pas actuellement candidats).

Sources: Population: diverses sources internet. Croissance du marché TH: MEZAIZE, Jean-François (Directeur des Affaires Economiques Union des Industries Textiles- UIT), "La Mondialisation et l'Industrie Textile", présentation Power Point à la réunion de l'AFEDE, 27/01/04, diapositive 6.

Le marché américain est cependant réputé pour sa complexité ne serait ce qu'en ce qui concerne les exigences environnementales imposées aux importations. Par conséquent, il est raisonnable d'affirmer que les opportunités que présente l'accord ne pourront se matérialiser que si un effort important est entrepris en ce qui concerne la mise à niveau environnementale des entreprises marocaines du TH. Celle-ci est possible mais coûteuse, surtout pour les PME.

Il n'est pas évident que les PME puissent supporter le coût des investissements requis par la mise à niveau environnementale (jusqu'à 50% du chiffre d'affaires d'une PME pour une station de traitement d'eaux usées) et ses répercussions sur la production et les exportations.

**Figure 13. Coûts et effets d'une mise à niveau environnementale pour les PME
 Variation de l'impact d'une station de traitement d'eaux usées en
 fonction du niveau d'investissement pour les PME de la filière Teinture**



Le scénario de base altéré montre que, soit les effets économiques et les effets environnementaux seront tous les négatifs (l'absence de mise à niveau environnementale ne permet pas de capitaliser sur les avantages de l'accord Maroc-EU) soit il seront tous les deux positifs (les effets économiques concernant les exportations et leurs effets sur la production ne peuvent être positifs sans une mise à niveau environnementale qui ne pourra qu'avoir des retombées positives sur l'environnement). Le deuxième cas de figure est certes plus optimiste mais il ne pourra se concrétiser sans les mesures d'accompagnement préconisées dans la section suivante.

6. Simulation des effets de la libéralisation: scénario de mitigation

6.1. Estimation des effets économiques, sociaux et environnementaux

Comme pour le scénario de base, le model de l'AMITH²¹ utilisé dans le scénario de mitigation est un model d'équilibre général qui se fonde sur une projection de la situation actuelle (chiffres de l'année 2000) en tenant compte de l'abolition des quotas, de la baisse des tarifs des exportations marocaines vers l'UE à travers l'accord cadre Maroc-UE et la mise en place d'une zone euro-méditerranéenne de libre échange en 2010 et de l'entrée de la Chine à l'OMC.

Le model considère que le développement du secteur TH sera déterminé par la redynamisation de quatre filières:

1. jeans et sportswear,
2. maille fine et grosse maille,
3. chaîne et trame, et
4. tissu d'ameublement et linge de maison.

Il permet d'estimer les effets d'un scénario de mitigation selon les hypothèses suivantes:

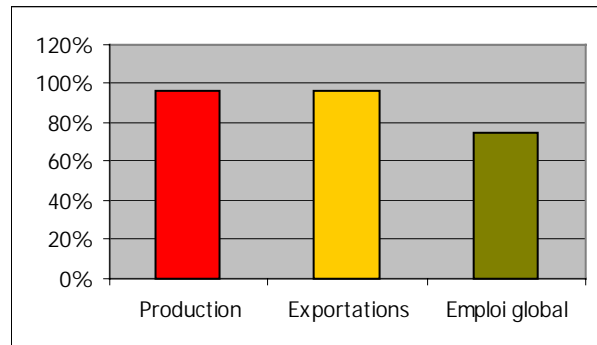
- L'accord cadre entre le gouvernement et l'AMITH est mis en œuvre.
- Le Maroc participe à la croissance du marché européen en faisant évoluer les relations entreprises/donneurs d'ordres internationaux vers la co-traitance (les entreprises anticipent sur les besoins du marché).
- Le secteur connaît une meilleure intégration entre textile et habillement.
- Le marché intérieur est progressivement développé.
- L'accord de libre échange Maroc-EU a un impact favorable mais restant modeste.

Les hypothèses du scénario sont explicites dans le model mais ne sont pas quantifiées dans les documents actuellement disponibles. Les effets économiques, sociaux et environnementaux du model sont présentés ci-dessous pour l'ensemble du secteur, les variations par filières n'étant pas encore disponibles. La section suivante propose une explicitation des mesures d'accompagnement qui seraient compatibles avec ces hypothèses.

²¹ Ministère des Affaires Economiques, des Affaires Générales et de la Mise à Niveau de l'Economie, "Résumé du Livre Blanc de l'industrie Marocaine du Textile et de l'Habillement", op cit.

Dans ce cas, les exportations du secteur doubleraient d'ici 2010 entraînant un effet équivalent sur la production. Comme pour le scénario de base, le model ne chiffre pas les répercussions du démantèlement tarifaire pour les produits importés sur les finances publics.

Figure 14. Effets économiques du scénario de mitigation



Source: calculs à partir du model AMITH

La baisse des droits de douane entraîne de facto une baisse des recettes fiscales mais celle-ci devrait être compensée, ne serait-ce qu'en partie, par une hausse des recettes provenant de la taxe sur la valeur ajoutée grâce à la stimulation de l'activité économique que provoquerait la baisse du prix des importations.

Concernant les effets sociaux, une implication spectaculaire de cette situation serait la création de quelques 150 000 emplois (une augmentation de 75% par rapport à la situation actuelle) dont quelques 100 000 féminins.

Les PME de la périphérie étant plus vulnérables que les entreprises de Casablanca (accès plus difficile aux informations, aux sources de financement, etc.) elles pourraient bénéficier d'une attention particulière dans la mise en place des mesures d'accompagnement. Dans ce cas, le ratio 50/50 de répartition des entreprises TH entre Casablanca et la périphérie ne changerait pas et pourrait même évoluer en faveur de la périphérie. Il s'en suivrait une baisse du taux de chômage dans la périphérie et une diminution de la pression des flux migratoires de la périphérie vers le pôle urbain casablançais.

Les effets sur l'environnement (voir Tableau suivant) doivent être interprétés avec prudence. L'augmentation de la production qui génère ces valeurs de pollution est le résultat d'une augmentation des exportations sur des marchés de plus en plus sensibles aux considérations environnementales. Les exportations ne pourront augmenter que si ce type de pollution est contrôlé. Par conséquent, ces valeurs doivent être considérées comme les niveaux de pollution à traiter et non pas comme les valeurs de pollution générées par le scénario de mitigation.

Tableau 10. Effets du scénario de mitigation

Effets économiques				
	Situation actuelle (2000)	2010		
		Scénario de mitigation		
Production Valeur (Mds Dh)	28	55		
Variation en pourcentage		96%		
Exportations Valeur (Mds Dh)	26	51		
Variation en pourcentage		96%		
Emploi global (nombre de personnes)	210 000	367 950		
Variation en pourcentage		75%		

Notes:
 Les chiffres en gras proviennent du modèle de FAMITH.
 Les autres chiffres sont calculés selon les hypothèses suivantes:
 - Les exportations connaissent la même progression (+96%) que la production puisque la quasi totalité de la production est destinée aux exportations.
 - Le modèle du scénario de base donne une baisse de l'emploi de 14% pour une chute de la production de 18% ce qui permet de supposer une élasticité de l'emploi par rapport à la production de 0,78 soit un niveau de l'emploi pour 2010 de 367 950 personnes.

Effets sociaux		
	Situation actuelle (2000)	2010
		Scénario de mitigation
Emploi des femmes	136 500	239 168
Variation en pourcentage		75%
Répartition régionale	50% des entreprises et de l'emploi du TH à Casa. Le reste dans cinq autres régions (Fes, Rabat, Tanger, Marrakech, Agadir) avec une prédominance de	1. Le ratio 50/50 ne change pas et peut même évoluer en faveur de la périphérie. 2. Le taux de chômage diminue dans la périphérie. 3. Diminution de la pression des flux migratoires de la périphérie vers le pôle urbain casablancais.

Sources:
 - Pour l'emploi des femmes, calculs de l'auteur à partir des effets économiques du scénario de mitigation en supposant que la structure de l'emploi ne change pas. Les femmes continuent à représenter 65% des emplois.
 - Pour la répartition régionale, chiffres du Centre Régional des Investissements de Casablanca (op. cit.) pour la situation actuelle et appréciation qualitative de l'auteur pour le scénario de mitigation à partir du constat que les PME de la périphérie étant plus vulnérables que les entreprises de Casa (accès plus difficile aux informations, aux sources de financement, etc.) elles bénéficieraient d'une attention particulière dans la mise en place des mesures d'accompagnement.

Effets environnementaux					
	Situation actuelle (2000)	2010		Valeur unitaire du paramètre	Unité
		Scénario de mitigation			
Activité Blanchissement et Teinture	24 600	48 321			tonne
MES	974	1 914		19,8	m ³ /1000 pièces
DCO	331	651		6,731	kg/1000 pièces
DBO5	925	1 818		18,807	kg/1000 pièces
Santé	Voir 'Tableau Paramètres polluants par étape de production dans le secteur TH et maladies associées'. Cette analyse ne permet pas de déterminer le sens de la variation de ces maladies entre situation actuelle et le scénario de base.				

Source:
 - Calculs de l'auteur à partir des effets économiques du scénario de mitigation.
 - Les valeurs unitaires des paramètres proviennent de l'Étude Sectorielle sur la Pollution Industrielle, FCDEP, 2002.
 - Le tonnage de l'activité 'Blanchissement et Teinture' provient de l'Étude sur les opportunités de prévention de la pollution dans l'industrie textile, Centre Marocain de Production Propre, 2001.
 - Le poids en kilogrammes de 1000 unités est fixé à 500.
 - Le tonnage de l'activité est projeté au prorata de la valeur de la production.
Note:
 - L'activité 'Blanchissement et Teinture' est choisie uniquement à titre d'exemple. Dans une ESE plus exhaustive, d'autres filières peuvent être traitées de la même manière.

Définition du scénario de mitigation

- . Le Maroc participe à la croissance du marché européen.
- . Le secteur connaît une meilleure intégration entre textile et habillement.
- . Le marché intérieur est progressivement développé.
- . L'accord de libre échange Maroc-EU a un impact favorable mais restant modeste.

6.2. Explication des mesures d'accompagnement

Les scénarii de base et le scénario de mitigation illustrent les défis qui se posent aux entreprises du TH et en particuliers aux plus vulnérables d'entre elles, les PME et mettent en évidence les opportunités de croissance qu'offrent les marchés arabes, européens et américains à la lumière des accords de libre échange que le Maroc a signé.

Ces opportunités ne peuvent se matérialiser sans la mise en place de mesures d'accompagnement.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des forces et des faiblesses mises en évidence dans le screening du secteur qui soulignent le rôle économique et social des PME mais aussi le type d'assistance dont elles ont besoin si l'objectif d'un développement durable est recherché. Elles concernent:

1. l'accès à l'information, à travers en particulier les nouvelles technologies,
2. l'identification et d'accès aux niches de marchés "produits propres" disponibles aux niveaux européens et américains,
3. l'organisation en grappes pour capitaliser sur les effets d'échelle des investissements requis,
4. la mise en évidence des synergies entre les trois accords (UE, EU et Agadir), et
5. la facilitation du dialogue entre professionnels du secteur et pouvoirs publics, à travers en particulier la préparation de notes d'information et d'assistance technique aux responsables de l'Administration en charge de ces dossiers.

Le tableau suivant présente une série d'actions allant dans ce sens.

Tableau 11. Explication des mesures d'accompagnement du scénario de mitigation

Hypothèse du scénario de mitigation	Mesures d'accompagnement	
1. L'accord cadre entre le gouvernement et l'AMITH est mis en œuvre.	1.1. Faciliter le dialogue AMITH-gouvernement à travers la préparation de notes permettant de vulgariser les résultats du model AMITH et autres études similaires. 1.2. Fournir une assistance technique (informations et formation) sur les relations commerce/environnement/développement durable aux responsables de l'Administration qui suivent ces dossiers (surtout au niveau du comité Commerce et Environnement chapeauté par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement)	
2. Le Maroc participe à la croissance du marché européen en faisant évoluer les relations entreprises/donneurs d'ordres internationaux vers la co-traitance (les entreprises anticipent sur les besoins du marché)	2.1. Sensibiliser les entreprises, surtout PME, aux enjeux du marché. 2.2. Fournir aux PME une assistance technique pour identification des niches "produits propres". 2.3. Fournir aux PME une assistance technique et financière pour l'organisation en grappes permettant de capter les effets d'échelle dans les investissements et l'exploration des marchés extérieurs. 2.4. Encourager les PME par des ateliers de formation à utiliser les technologies de l'information pour communiquer et s'informer.	
3. Le secteur connaît une meilleure intégration entre textile et habillement	3.1. Diriger une partie des investissements étrangers vers le textile (investissements lourds). 3.2. Coordonner avec mesure 2.3.	
4. Le marché intérieur est progressivement développé	4.1. Préparer une étude de marché sur les besoins du marché local. 4.2. Déterminer la capacité des entreprises marocaines à y répondre.	
5. L'accord de libre échange Maroc-EU a un impact favorable mais restant modeste	5.1. Mettre en évidence les synergies entre les trois accords (UE, EU et Agadir). 5.2. Coordonner avec mesure 2.2.	

Cibler les actions vers les PME de toutes les régions du pays pour promouvoir une meilleure répartition des fruits de la croissance et alléger la pression des migrations urbaines vers Casablanca.

7. Conclusions

Les accords de libre échange entre le Maroc et les Etats Unis d'une part et le Maroc et l'Égypte, la Jordanie et Tunisie, d'autre part sont signés au moment où s'achève cette étude. Il est important de les analyser avec plus d'attention et de mettre en évidence non seulement les opportunités et les défis qu'ils présentent mais aussi les synergies qui existent entre ces deux accords et l'accord d'association entre le Maroc et l'Union Européenne.

Par ailleurs, le souci relevé dans l'étude d'une meilleure intégration du secteur met en évidence la nécessité d'affiner l'analyse des effets économiques, sociaux et environnementaux du libre échange pour toutes les filières du textile et de l'habillement. La section 3 présente les principaux paramètres unitaires de pollution pour plusieurs activités du TH.

Dans le cadre des efforts de modélisation qui restent à entreprendre, il serait utile d'extrapoler ces paramètres à partir des volumes actuels de production pour obtenir une appréciation sur les volumes globaux de pollution de chaque activité et des quatre filières définies comme prioritaires au sein de l'accord cadre AMITH-gouvernement (jeans et sportswear, maille fine et grosse maille, chaîne et trame, et tissu d'ameublement et linge de maison).

Cependant, les résultats de cette étude fournissent suffisamment d'indications pour pouvoir reprendre l'expression du président de l'AMITH indiquant que le Maroc joue au quitte au double dans la situation actuelle.²² Le laisser-faire (scénarii de base de l'étude) conduirait à des dégâts économiques et sociaux considérables.

A l'opposé, la mise en place de mesures d'accompagnement comme celles qui sont présentées dans la section précédente permettrait de capitaliser sur les avantages des accords de libre échange et replacerait le secteur du textile et de l'habillement dans son rôle de moteur du développement de l'industrie marocain et de la croissance économique.

Ce cas de figure aurait des retombées sociales et environnementales largement positives sur le Maroc en termes de baisse du chômage, d'accroissement de l'emploi de femmes, de meilleure répartition régionale des fruits de la croissance, de baisse des pressions migratoires vers le pôle industriel de Casablanca et d'adoption de processus de production respectueux de l'environnement.

²² Mezouar, Salaheddine (Président de l'AMITH), *op cit.*

Bibliographie

Ambassade de France au Maroc, Mission Économique de Casablanca, "L'Industrie du Textile Habillement au Maroc", Fiche de Synthèse, 25 octobre 2002, pp 1-4.

Ambassade de France au Maroc, Mission Économique de Casablanca, "Stratégies Nouvelles pour le Textile Habillement au Maroc", Fiche de Synthèse, 4/10/02, pp 1-5.

Centre Marocain de Production Propre, "Étude sur les opportunités de prévention de la pollution dans l'industrie textile", 2001, pp 1-13.

Centre Régional des Investissement de Casablanca, "Répartition régionale des entreprises du secteur Textile Habillement",
<http://www.casainvest.ma/casainvest/Secteurs%20clefs/Textiles/Entreprises>, 2004.

Chenguiti, Said (Responsable de la Qualité de l'Eau et de la Pollution Industrielle, LYDEC) "Cahier des Charges de la LYDEC, Gestion des Rejets Industriels à Casablanca", présentation power point au séminaire METAP sur les relations commerce et environnement dans le secteur des PME/PMI, Rabat, 10 décembre 2003 (diapositives 1- 11).

European Union, Textiles and Clothing home page,
<http://europa.eu.int/comm/enterprise/textile/index.htm>, 2004.

European Union, Relations avec le Maroc,
http://europa.eu.int/comm/external_relations/morocco/intro/ip03_274.htm, 2004.

Fonds de Dépollution (FODEP), Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, Département de l'Environnement, "Étude Sectorielle sur la Pollution Industrielle", 2002, Annexe FICHE SIGNALÉTIQUE DES RATIOS DE REJET.

Giddens, Anthony, "Runaway World", 2002, pp 1-128.

Gouvernement du Maroc, Bulletin Officiel, Lois N° 11-03 sur la protection et la mise en valeur de l'environnement et N° 10-95 sur l'Eau.

Institute for Development Policy and Management, "Further Development of the Methodology for a Sustainability Impact Assessment of Proposed WTO Negotiations", Mid-Term Report to the European Commission, Jan. 2002, pp 1-72.

International Organisation for Standadisation, <http://www.iso.ch/iso/fr/iso9000-14000/iso14000/iso14000index.html>, 2003.

Mediterranean Enviornmental Technical Assistance Program, MedPolicies Initiative, "Étude sur le commerce, l'environnement et la compétitivité des PME dans les industries du textile et de la confection en Afrique du Nord - cas de la pollution des eaux au Maroc", Rapport Final, février 2004. pp1-100.

Mediterranean Environmental Technical Assistance Program, "Cost of Environmental Degradation", Morocco, 2003, pp 1-2.

MEZAIZE, Jean-François (Directeur des Affaires Economiques Union des Industries Textiles- UIT), "La Mondialisation et l'Industrie Textile", présentation Power Point à la réunion de l'Association Française des Économistes d'Entreprise, 27/01/04, diapositive 6.

Mezouar, Salaheddine (Président de l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement) cité par l'agence de presse marocaine MAP: Rencontre Internationale du Textile et de l'Habillement, Marrakech, vendredi 17/10/03. http://www.menara.ma/infos/includes/detail.asp?lmodule=economie&article_id=4147&Depcat=

Ministère des Affaires Economiques, des Affaires Générales et de la Mise à Niveau de l'Economie, "Résumé du Livre Blanc de l'industrie Marocaine du Textile et de l'Habillement", <http://www.miseaniveau.gov.ma/upload/Livre%20Blanc%20-Textile%209-10-03.doc>, 25 mars 2004.

Ministère de l'Amenagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, "Rapport sur l'État de l'Environnement au Maroc", Octobre 2001, pp 41-85.

Ministère de l'Amenagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement, "Etat des ressources en eau au Maroc", article publié par le Centre National de Documentation, 31 décembre 2002. http://webzinecnd.hcp.ma/cnd_sii/article.php3?id_article=266.

Ministère de l'Économie, des Finance et de l'Industrie, Direction des Relations Économiques Extérieures, "Les enjeux du secteur textile-habillement en Méditerranée", Paris, janvier 2002, p. 10

Ministère de l'Économie, des Finance et de l'Industrie, Direction des Relations Économiques Extérieures, "Le textile-habillement dans les pays méditerranéens et d'Europe Centrale: l'enjeu de la compétitivité", Paris, décembre 2002, pp. 6 et 14.

Ministère des Finances, "Suivi des variables économiques, financières et sociales concernées par le démantèlement tarifaire avec l'Union Européenne", Document de travail No. 92, Rabat, Septembre 2003, pp 1-15.

Ministère de l'Industrie, Gouvernement Marocain, http://www.mcinet.gov.ma/mciweb/mciweb/mci_infrast_stat_ind_w.jsp, 2004.

Ministry of International Trade, "Initial Strategic Environmental Assessment Report of Canada-Central America Four Trade Negotiations (El Salvador, Guatemala, Honduras and Nicaragua)", Canada, 18 June 2003, pp 1-24.

Organisation Mondiale du Commerce,
http://www.wto.org/english/thewto_e/minist_e/min01_e/mindecl_e.htm.

World Bank Environment Department, "Strategic Environmental Assessment In World Bank Operations, Experience to Date - Future Potential", Strategy Series, No. 4 May 2002, pp 1-88.

ANNEXE

Analyse des interactions entre la libéralisation et la pollution par activité du secteur textile habillement

1. Introduction

L'évaluation stratégique environnementale a porté sur le secteur textile habillement dans son ensemble avec des distinctions entre la branche textile et la branche habillement mais sans détails sur les activités de chacune de ces branches. La nomenclature officielle de l'économie marocaine en secteur, branches et activités est fournie par le Haut Commissariat au Plan (Direction de la Statistique). Le secteur textile habillement est constitué de 31 activités regroupées en 10 sous branches (7 pour le textile et 3 pour l'habillement).

Tableau A1. Nomenclature officielle du secteur textile habillement

	Sous branche	Activité
Branche 17: Industrie Textile	17.1. Filature*	17.11. Filature de l'industrie cotonnière
		17.12. Filature du cycle cardé de l'industrie lainière
		17.13. Préparation et filature du cycle peigné de l'industrie lainière
		17.14. Moulinage et texturation de la soie et des textiles artificiels ou synthétiques
		17.15. Fabrication de fils à coudre
		17.16. Préparation et filature de jute et d'autres fibres dures
	17.2. Tissage**	17.21. Tissage de l'industrie cotonnière
		17.22. Tissage du cycle cardé de l'industrie cotonnière
		17.23. Tissage du cycle peigné de l'industrie cotonnière
		17.24. Tissage de soirie
		17.25. Tissage d'autres textiles
	17.3. Ennoblement textile	17.30. Ennoblement textile
	17.4. Fabrication d'articles textiles	17.41. Fabrication de couvertures
17.42. Fabrication de linges domestiques et divers		
17.43. Fabrication artisanale d'articles textiles traditionnels		
17.44. Fabrication d'autres articles confectionnés en textile		
17.5. Fabrication de tapis et autres industries textiles	17.51. Fabrication industrielle de tapis et moquettes	
	17.52. Fabrication artisanale de tapis	
	17.53. Ficellerie, corderie et fabrication de filets	
	17.54. Fabrication de non tissés	
	17.55. Autres industries textiles	
17.6. Fabrication d'étoffes à maille	17.60. Fabrication d'étoffes à maille	
17.7. Fabrication d'articles à maille	17.71. Fabrication d'articles chaussants à maille	
	17.72. Fabrication de pull-overs et articles similaires	
Branche 18: Industrie de l'habillement et	18.1. Fabrication de vêtements	18.10. Fabrication de vêtements en cuir
	18.2. Fabrication de vêtements en textile	18.21. Fabrication de vêtements de travail
		18.22. Fabrication de vêtements sur mesure
		18.23. Fabrication industrielle de vêtements de dessus
		18.24. Fabrication industrielle de vêtements de dessous
		18.25. Fabrication d'autres vêtements et accessoires
18.3. Industrie des fourrures*		

* Aucune statistique n'est disponible sur la sous-branche "Industrie des fourrures", elle est absente du reste de l'annexe.
Source: Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique, "Nomenclature des Activités", <http://www.statistic-hcp.ma/nomenclature.pdf>, 2004.

Dans le reste de l'annexe, il n'a pas été possible de respecter fidèlement cette nomenclature dans les analyses de la pollution et de la libéralisation. Les statistiques disponibles adoptent des appellations différentes selon leur origine. Même les statistiques des autres ministères (par exemple celles relatives au commerce extérieur) ne sont pas fidèles à la nomenclature officielle.† Un tableau récapitulatif des différentes statistiques et leur mise en concordance est présenté à la fin de l'annexe.

2. Typologie des activités

Qu'il s'agisse des rejets liquides ou des matières en suspension, les activités de la branche textile sont plus polluantes que celles de la branche habillement. La filature de la laine, les tissages de la soie et du coton et le moulinage et la texturation de la soie occupent les quatre premiers rangs parmi toutes les activités du secteur en ce qui concerne le volume des rejets liquides et les pollutions biologiques (DBO₅) et chimiques (DCO). La branche habillement n'apparaît qu'en cinquième position avec l'activité "confection de lingerie et chemiserie" puis en neuvième et dixième positions avec les activités "fabrication de bas et chaussettes" et "confection de vêtements modernes", respectivement.

Tableau A2. Classement des activités polluantes pour les rejets liquides

Activité	Rejets	DBO5	DCO
Filature de laine, poils et autres	1	2	3
Tissage soie naturelle et autres	2	1	4
Tissage du coton et autres fibres	3	3	1
Moulinage et texturation de la soie	4	5	9
Confection de lingerie et chemiserie	5	9	10
Bonneterie chaîne et trame	6	6	5
Filature du coton et autres fibres	7	7	6
Tissage de laine, poils et autres	8	10	2
Fabrication de bas et chaussettes	9	8	8
Confection de vêtements modernes	10	4	7

Tableau A3. Classement des activités polluantes pour les matières en suspension

Activité	MES
Tissage de laine, poils et autres	1
Filature de laine, poils et autres	2
Confection de lingerie et chemiserie	3
Tissage soie naturelle et autres	4
Confection de vêtements modernes	5
Filature du coton et autres fibres	6
Fabrication de bas et chaussettes	7
Bonneterie chaîne et trame	8
Tissage du coton et autres fibres	9
Moulinage et texturation de la soie	10

Note: Classements en ordre décroissant (1=activité la plus polluante) effectué par l'auteur à partir de Fonds de Dépollution (FODEP), Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, Département de l'Environnement, "Étude Sectorielle sur la Pollution Industrielle", 2002, Annexe FICHE SIGNALÉTIQUE DES RATIOS DE REJET, 2002.†

Pour les matières en suspension, les activités de tissage et de filature de laine occupent les deux premières places. La branche habillement apparaît en troisième position avec l'activité "confection de lingerie et chemiserie" puis en cinquième et septième positions avec les activités "confection de vêtements modernes" et "fabrication de bas et chaussettes", respectivement.

Les tarifs douaniers sont très différents selon les produits avec un éventail allant de 2,5% à 50%. Les textiles et la bonneterie seraient les plus exposés à un démantèlement tarifaire puisque les importations y représentent presque deux fois et demi les niveaux de production contre seulement 6% pour l'habillement.

Tableau A4. Tarif douaniers, production et échanges extérieurs

Intitulé retenu pour le commerce extérieur*	Tarif douane**	Production (Dh)	Exports (Dh)	Imports (dh)	Export/production	Import/production
Textile et bonneterie	2,5 à 40%	7 646 126 000	9 835 688 697	18 367 809 084	129%	240%
Habillement	35 à 50%	15 804 640 000	18 058 043 483	922 663 698	114%	6%
Ensemble secteur	2,5 à 50%	23 450 766 000	27 893 732 180	19 290 472 782	119%	82%

* Ministère du Commerce et de l'Industrie, Statistiques par secteur, www.mcinet.gov.ma, 2001.

** Ministère des Finances, Douanes et Impôts Indirects, www.douane.gov.ma/tarif, 2004.

Note: les tarifs douaniers sont fournis par l'Administration des Douanes pour une liste exhaustive de centaines de produits regroupés ici en fonction des deux branches pour lesquels le Ministère du Commerce fournit des statistiques sur la production, les importations et les exportations.

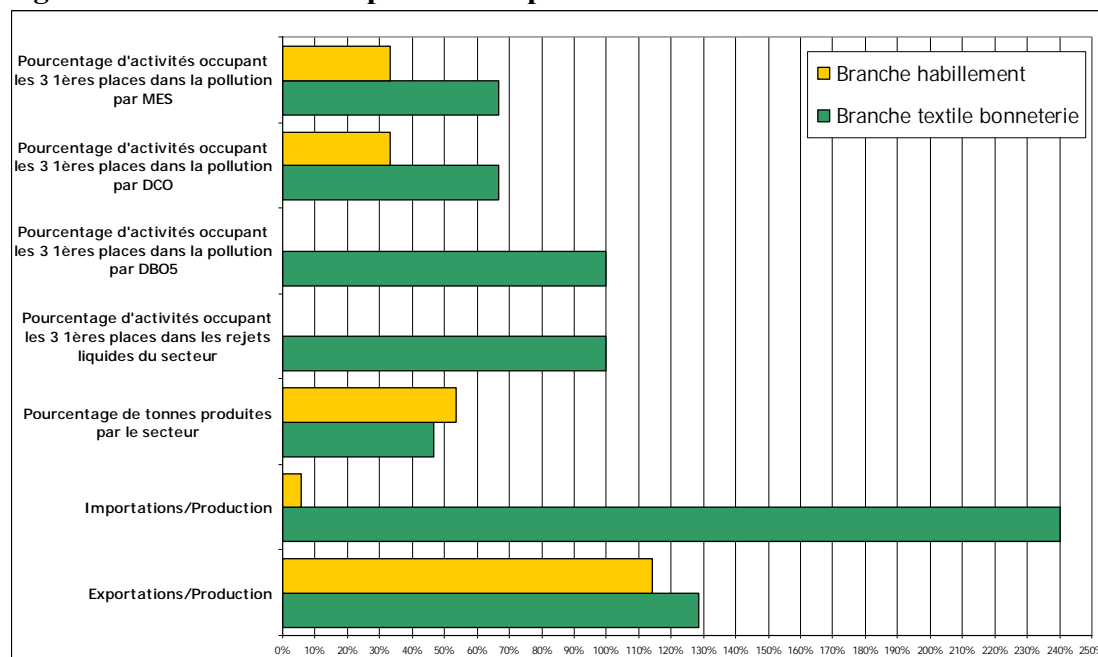
3. Corrélation entre activités polluantes et activités menacées par la libéralisation: concordance avec les choix de l'AMITH

Clairement, la branche textile se caractérise par des activités à la fois polluantes et exposées aux effets de la libéralisation si l'on tient compte de leur niveau élevé des importations par rapport à celui de la production. En termes environnementaux, ce constat est inquiétant à double titre. Premièrement, la branche "textile bonneterie" détient le palmarès des activités polluantes alors que le tonnage des quantités produites n'y représente que 46% du total du secteur.

Deuxièmement, les filières que l'AMITH propose de développer comme réponse à la libéralisation sont soit directement liée à la branche textile (chaîne et trame, maille et textile de maison) soit connues pour leur niveau élevé de pollution en terme de rejets liquides même si elles font partie de la branche habillement (jean et sportswear).

Ces développements, accompagnés de la volonté de l'AMITH de canaliser les investissements étrangers vers la branche textile, ne feront qu'amplifier les risques environnementaux.

Figure A1. Interactions production/pollution/commerce extérieur



Source: calculs de l'auteur à partir des statistiques du Ministère du Commerce et de l'Industrie (www.mcinet.gov.ma) et des coefficients de pollution fournis par l'étude FODEP.

Ce constat corrobore les mesures d'accompagnement à caractère environnemental proposées dans le scénario de mitigation, en particulier celles relatives à la fourniture d'une assistance technique aussi bien aux preneurs de décisions qu'aux entreprises sur les relations commerce/environnement et aux moyens de maîtriser les risques environnementaux tout en profitant des opportunités qu'offrent les marchés étrangers en termes de niches de "produits propres". Dans le peu de temps qui reste avant le démantèlement, les donneurs d'ordres européens conseillent aux industriels marocains de concentrer leurs efforts sur les mesures non tarifaires telles que le respect des règles sociales minimales et des normes environnementales.¹

¹ L'Economiste, 10 mai 2005.

Tableau A5. Récapitulatif des statistiques et de leurs sources

	Sous branche*	Activité*	Intitulé retenu pour la pollution**	Rejets (m3)	DBO5 (Kg)	DCO (kg)	MES (kg)	Tarif douane***	Intitulé retenu pour le commerce extérieur****	Production (Dh)	Exports (Dh)	Imports (Dh)
Branche 17 ⁰¹ : Industrie Textile	17.1. Filature	17.11. Filature de l'industrie cotonnière	Filature du coton et autres fibres	71,99	25,20	120,23	17,42	2,5 à 40%	Textile et bonneterie	7 646 126 000	9 035 688 697	18 367 809 004
		17.12. Filature du cycle cardé de l'industrie lainière	Filature de laine, pols et autres	474,96	35,62	205,18	148,66					
		17.13. Préparation et filature du cycle peigné de l'industrie lainière										
		17.14. Moulage et texturation de la soie et des textiles artificiels ou synthétiques	Moulage et texturation de la soie	82,63	24,79	317,29	120,47					
		17.15. Fabrication de fils à coudre										
	17.2. Tissage	17.21. Tissage de l'industrie cotonnière	Tissage du coton et autres fibres	96,70	21,27	62,85	45,44					
		17.22. Tissage du cycle cardé de l'industrie cotonnière										
		17.23. Tissage du cycle peigné de l'industrie cotonnière										
		17.24. Tissage de soie	Tissage soie naturelle et autres	148,97	3,72	23,39	21,30					
		17.25. Tissage d'autres textiles	Tissage de laine, pols et autres	58,25	16,31	88,37	29,13					
	17.3. Ennoblement textile	17.30. Ennoblement textile										
		17.41. Fabrication de couvertures										
	17.4. Fabrication d'articles textiles	17.42. Fabrication de linges domestiques et divers										
		17.43. Fabrication artisanale d'articles textiles traditionnels										
		17.44. Fabrication d'autres articles confectionnés en textile										
		17.51. Fabrication industrielle de tapis et inoquettes										
	17.5. Fabrication de tapis et autres industries textiles	17.52. Fabrication artisanale de tapis										
17.53. Filcellerie, corderie et fabrication de filets												
17.54. Fabrication de non tissés												
17.55. Autres industries textiles												
17.6. Fabrication d'étoffes à maille	17.60. Fabrication d'étoffes à maille	Sonnerie chaîne et trame	73,08	10,23	65,45	36,54	40%					
	17.71. Fabrication d'articles chaussants à maille	Fabrication de bas et chaussettes	29,48	2,21	38,03	21,40	35 à 50%					
17.7. Fabrication d'articles à maille	17.72. Fabrication de pull-overs et articles similaires											
Branche 18 ⁰¹ : Industrie de l'habillement et	18.1. Fabrication de vêtements	18.10. Fabrication de vêtements en cuir						35 à 50%	Habillement	15 804 640 000	18 058 043 483	922 663 690
		18.21. Fabrication de vêtements de travail										
	18.2. Fabrication de vêtements en textile	18.22. Fabrication de vêtements sur mesure										
		18.23. Fabrication industrielle de vêtements de dessus	Confection de vêtements modernes	19,40	9,31	11,18	13,45	35 à 50%				
		18.24. Fabrication industrielle de vêtements de dessous	Confection de lingerie et chemiserie	82,63	24,79	317,29	120,47					
		18.25. Fabrication d'autres vêtements et accessoires										
Total secteur textile habillement									23 450 766 000	27 893 732 180	19 290 472 702	

* Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique, "Nomenclature des Activités", <http://www.statistic-hcp.ma/nomenclature.pdf>, 1999.

** Fonds de Dépollution (FODEP), Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, Département de l'Environnement, "Étude Sectorielle sur la Pollution Industrielle", 2002, Annexe FICHE SIGNALÉTIQUE DES RATIOS DE REJET (Valeurs par tonne), 2002.

*** Ministère des Finances, Administration des Douanes et Impôts Indirects, <http://www.douane.gov.ma/tarif/chapitre.asp?de=11>, 2004. Les tarifs douaniers sont fournis par l'Administration des Douanes pour une liste exhaustive de centaines de produits regroupés ici en fonction des deux branches pour lesquels le Ministère du Commerce fournit des statistiques sur la production, les importations et les exportations.

**** Ministère du Commerce et de l'Industrie, http://www.inonet.gov.ma/inoweb/ncwweb/ind_infrastr_stat_ind_w.jsp, 2001.